**INTERNATIONAL :**
La Russie
page 20

**REPERES :**
Le e-commerce poursuit sa croissance et se diversifie
page 32

**DECRYPTAGE :**
Les problèmes de logement affectent 40% des entreprises
page 36

# MEDEF Ile-de-France

LE MAGAZINE DE L'ENTREPRISE

Juin 2012
N° 45

LE GRAND PARIS

page 26

# Quand les entreprises misent sur l'Innovation

Partenaires sociaux

# PARCE QUE LE DIALOGUE SOCIAL EST PRIMORDIAL, NOUS NOUS ENGAGEONS À VOS CÔTÉS.

**Notre ambition :** accompagner les partenaires sociaux dans la négociation, la mise en place et le suivi des accords collectifs prévoyance, santé et épargne.

**Notre différence :** à travers notre nom, nous plaçons l'humain au cœur de notre stratégie comme de nos actions.
Nous entendons mener nos activités et accompagner nos clients en apportant notre regard différent d'acteur paritaire et mutualiste.
C'est pour cette raison que notre modèle de développement conjugue l'efficacité économique et l'utilité sociale.

**Figurant parmi les tout premiers acteurs de la protection sociale complémentaire, Humanis est issu du rapprochement de deux groupes : Humanis et Novalis Taitbout.**

**Contactez-nous : os-contact@humanis.com**

RETRAITE – PRÉVOYANCE – SANTÉ – ÉPARGNE
**www.humanis.com**

Humanis
Entreprises

# éditorial

Juinl 2012

## « Une nouvelle donne pour notre pays »

**Marie-Christine OGHLY**
Présidente
du MEDEF
Ile-de-France

*Depuis le 6 mai, un nouveau Président de la République s'est installé à l'Elysée. Disposant d'une majorité parlementaire solide, il va pouvoir appliquer son programme.*

*Le constat des chefs d'entreprise, développé dans Besoin d'Aire n'a malheureusement pas fait l'objet de débats approfondis lors de ces deux campagnes, présidentielle et législative.*

*Les vraies questions qui se posent à notre pays ont été occultées : on a voulu mettre la poussière sous le tapis à gauche comme à droite.*

*Mais les faits sont têtus et comme le disait Bill Clinton peu après sa première élection en 1992 quand on l'interrogeait sur ses premières mesures : « It's the economy stupid ! ».*

*Oui, l'économie revient déjà en force et c'est bien naturel.*

*Depuis dix ans, notre pays a connu une perte de compétitivité importante notamment vis-à-vis de notre partenaire allemand. C'est le rétablissement de cette compétitivité qui va redevenir l'enjeu essentiel des années qui viennent, après la parenthèse de la campagne.*

*Dans ce contexte difficile pour la France, les premières mesures annoncées vont-elles dans le bon sens ?*

*La réactivation du dialogue social, quelque peu malmené lors du quinquennat précédent, va apporter une certaine sérénité entre les partenaires sociaux. Le consensus social demeure indispensable à la croissance, même s'il n'en n'est pas à l'origine. Un bon point donc pour cette initiative.*

*On ne peut pas en dire autant en ce qui concerne le financement des mesures nouvelles qui repose essentiellement sur des prélèvements obligatoires supplémentaires.*

*Sous réserve de confirmation des mesures annoncées, ce sont en effet près de 27 milliards d'euros de charges fiscales et sociales nouvelles qui vont peser sur les entreprises soit une augmentation de 10% !*

*Nos entreprises, une fois de plus, vont servir de variable d'ajustement des promesses électorales.*

*Hausse des cotisations patronales retraites ; révision de la réforme de la taxe professionnelle ; recalibrage des allégements de charges ; limitation des avantages sociaux de l'épargne salariale : n'en jetez plus, la coupe est pleine.*

*C'est bien évidemment une très mauvaise nouvelle qui va contribuer à dégrader encore un peu plus la compétitivité de notre pays.*

*Dans une conjoncture économique incertaine, cette hausse des prélèvements est un mauvais coup porté à nos entreprises.*

*Nous le dirons haut et fort à tous les responsables gouvernementaux, à tous les élus franciliens appartenant à la nouvelle majorité.*

# sommaire / numéro 45 - Juin 2012


## DOSSIER
**Les entreprises doivent plus que jamais miser sur l'innovation** page 26

## 7 MEDEF Ile-de-France
**Des chefs d'entreprises** attentistes et vigilants page 7
Affluence record **à la Fête de l'Alternance** page 8
**Entretien avec Marie-Christine Oghly,** Présidente du MEDEF Ile-de-France page 10
**Grand Paris :** les entreprises franciliennes pour un dialogue constructif page 11
**Osons l'international** ! page 12
**Révision du SDRIF :** les propositions des entreprises page 14
**Lancement du concours Créatrices d'Avenir** page 16

## 18 MEDEF National
**Trophées 2012** de l'Action Managériale du MEDEF

## 21 FOCUS
**Chambre Syndicale des Négociants d'or et du Bijou d'Occasion - CSNOBO**

## 24 INTERNATIONAL
**France-Russie** : des échanges solides

## 30 FACE A FACE
**Ramesh Caussy,** Président & CEO de Partnering 3.0 et **Jean-Louis Levet,** Economiste

## 32 REPERES
**Le e-commerce** poursuit sa croissance et se diversifie page 32
**Une Business Academy** page 34

## 36 DECRYPTAGE
**Les doctorants et la création d'entreprise** page 36
Les problèmes de logement des salariés **affectent 40% des entreprises** page 38

## 41 PORTRAIT D'ENTREPRISE
**Manutan** affiche sa nouvelle vision d'entreprise

## 42 TENDANCES
**Paris web Tv : une télé pleine de ressources en quête de sponsors !**

## 45 DROIT
**Protection de l'innovation en Europe**

## 46 LIVRES A LIRE
**Ces techniques managériales qui détruisent**



Mouvement des Entreprises de France
**MEDEF Ile-de-France**

Journal économique du Medef Ile-de-France
251, boulevard Péreire 75852 Paris Cedex 17
Tél : 01 40 55 12 50 - Fax : 01 40 55 12 40
Site Web : www.medef-idf.fr · Directeur de la publication Marie-Christine Oghly, Présidente du Medef Ile-de-France · Conseiller de la Présidente Jérôme Dubus · Rédacteur en chef Rosie Adone-Bordet · Comité de rédaction Philippe Sclavon, Anna Voltz · Secrétariat de rédaction, Coordination Philippe Sclavon, Direction artistique Agnès Balard-Robert · Rédaction,conception, réalisation et régie publicitaire : SODIRP 48, rue de Ponthieu - 75008 Paris
Tél : 01 58 36 05 05 - Directeur Dominique Lévy
(dépôt légal) juin 2012. Impression : Epel

Liste des annonceurs : NOVALIS - IPECA - OCIRP - DIGIPOSTE - ARSEP - CFA EVRY - EDF - OCIRP

Crédits photos : © Fotolia

# agenda 2012

## → A retenir sur vos agendas

### juin

## Mercredi 28 juin

**ASSEMBLEE GENERALE DU MEDEF ILE-DE-FRANCE**

sur le thème :

**« Conjoncture : que faut-il attendre de 2012 ? ».**

Invité : Denis FERRAND, Directeur Général de Coe-Rexecode.

***Lieu :***
MEDEF IDF - Salle Pradeau (niveau -1).
**Heure :** 18h.

### août

## Mercredi 29 jeudi 30 et vendredi 31 août

**UNIVERSITE D'ÉTÉ**

sur le thème :

**« Intégrer ».**

Après le « Besoin d'Aire », l'Université d'Eté 2012 sera pour les entrepreneurs la première grande occasion de faire entendre leur voix au nouveau gouvernement, au nouveau parlement et à l'opinion.

***Lieu :***
MEDEF - campus d'HEC à Jouy-en-Josas. ***Participation payante***. *Sur inscription.*

### septembre

## Lundi 17 septembre

**CONFÉRENCE-DÉBAT**

Dans le cadre des **"Lundi de l'IE"**, organisés par le Cercle d'Intelligence Economique du MEDEF ILE-DE-FRANCE,

**« Les marchés noirs de la cybercriminalité »,**

animée par Nicolas CAPRONI (CEIS) et Barbara LOUIS-SIDNEY (CEIS).

***Lieu :***
MEDEF IDF - Salle Pradeau (niveau -1).
**Heure :** 18h.
*Sur inscription.*

## Mardi 25 septembre

**CONFÉRENCE-DÉBAT**

Organisée en partenariat avec Tequilarapido sur le thème :

**« Le nouveau visage du e-commerce : mobilité, proximité et stratégies multicanales ».**

Animée par Rémy Merckx (VP e-Commerce Sales & Distribution Accor), Jean-Noel Penichon (Directeur digital Mc Donald's), Toufik Lerari (CEO Tequilarapido).

***Lieu :***
MEDEF IDF – Salle Pradeau.
**Heure :** 18h.
*Sur inscription.*

**Rosie ADONE-BORDET**
Directrice de la Presse et de la Communication
MEDEF Ile-de-France
10, rue du Débarcadère - 75017 PARIS
Tél. 01 40 55 12 51
*rosie.bordet@medef-idf.fr*

### octobre

## Lundi 15 octobre

**CONFÉRENCE-DÉBAT**

Dans le cadre des **"Lundi de l'IE"**, organisés par le Cercle d'Intelligence Economique du MEDEF ILE-DE-FRANCE,

**« Les normes ISO 27000 (gestion de la sécurité de l'information) »,**

animée par Perrine DILIGENT (BYWARD).

***Lieu :***
MEDEF IDF - Salle Pradeau (niveau -1).
**Heure :** 18h.
*Sur inscription.*

## Mercredi 17 octobre

**CONFÉRENCE-DÉBAT**

sur le thème :

**« 1 000 jours pour maximiser la valeur de son entreprise en vue d'une cession ».**

***Lieu :***
MEDEF IDF – Salle Pradeau.
**Heure :** 18h.
*Sur inscription*

*L'agenda est susceptible de subir des modifications.*

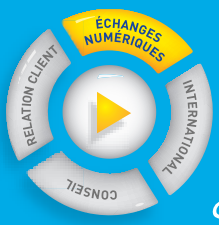


LA POSTE
SOLUTIONS**BUSINESS**

# DIGIPOSTE.
# LE NOUVEAU SERVICE NUMÉRIQUE DE LA POSTE POUR OPTIMISER VOTRE RELATION CLIENT.

**DIGIPOSTE est une solution en ligne de La Poste, entièrement sécurisée, qui permet aux entreprises d'envoyer à leurs clients et salariés des documents importants sous format électronique :** relevés de comptes, factures, bulletins de salaires... Avec DIGIPOSTE, vous disposez d'une véritable solution multicanal pour maîtriser vos échanges tout en rationalisant vos coûts et vos process. Avec DIGIPOSTE, chacun a ensuite la possibilité de gérer ses documents au quotidien, en toute simplicité, grâce aux fonctions d'archivage et de partage.
Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.laposte.fr/digiposte-expediteurs

**La Poste Solutions Business, les nouveaux choix pour développer votre entreprise.**

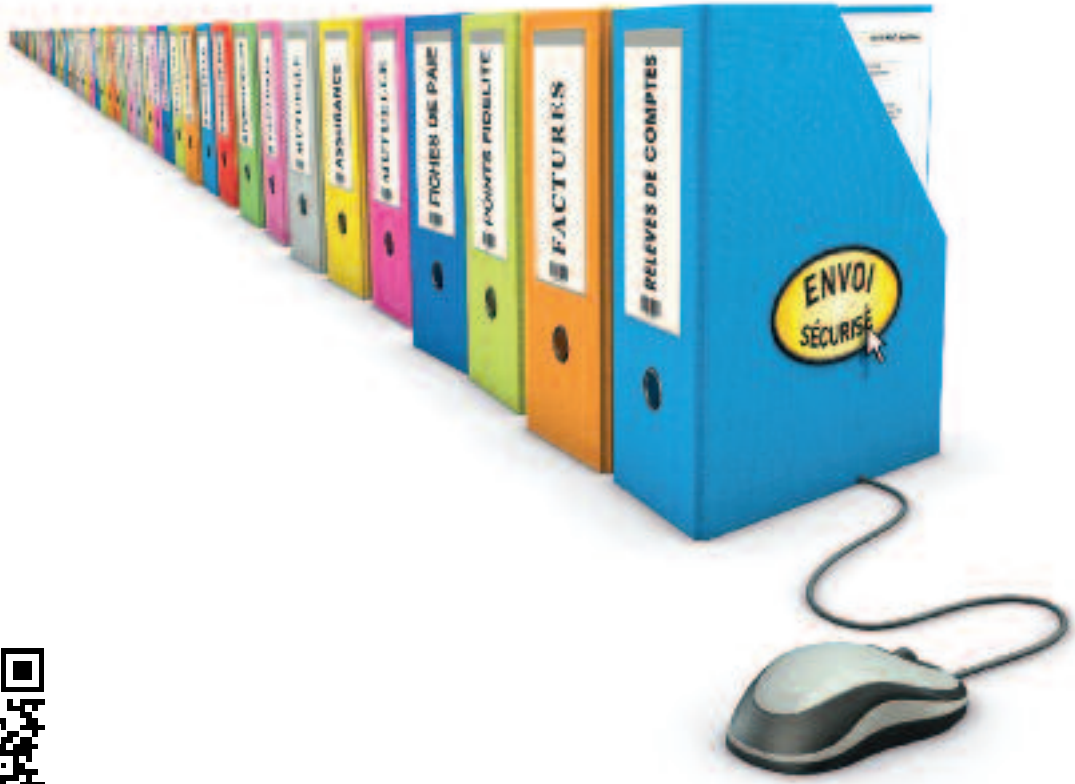

La Poste SA au capital de 3 400 000 000 d € – 356 000 000 RCS PARIS - Siège social : 44 BOULEVARD DE VAUGIRARD – 75757 PARIS CEDEX 15 - DC/DCRI/04-11 - Illustration : Mathematic - Euro RSCC CdO
36 34 : 0,34€ TTC/min à partir d'un téléphone fixe.

LA POSTE
LA CONFIANCE DONNE DE L'AVANCE
www.laposte.fr

Dossier de **Philippe Sclavon**

# Des chefs d'entreprises **attentistes et vigilants**

**A l'heure de la passation, le MEDEF Ile-de-France avait réuni dirigeants d'entreprise et journalistes pour débattre des perspectives qu'ouvre l'après-présidentielle.**

Quelles sont les attentes du monde de l'entreprise, vis-à-vis du programme économique de François Hollande ? Quel regard portent-ils sur les mesures phares qui devraient jalonner les prochains mois, comme le « Contrat de Génération » ou la remise à plat de la dernière réforme des retraites ? Dans quel état d'esprit abordent-ils cette nouvelle étape ? Autant d'interrogations qui ont trouvé réponses au cours du traditionnel club de la presse du MEDEF Ile-de-France. L'organisation patronale se montrera particulièrement vigilante sur la réduction du déficit et de la dette *« mais pas uniquement par une augmentation de la pression fiscale »*, comme devait le souligner Marie-Christine Oghly sa présidente. *« S'il convient de préserver des dépenses d'investissements dans les secteurs d'avenir, il faut réduire avant tout les dépenses de fonctionnement et ne pas alourdir le fardeau avec par exemple une refonte de la réforme des retraites (5 milliards € supplémentaires sur 5 ans) »*. Un constat partagé par Arnaud Frey, fondateur d'Extia, société de conseil en ingénierie en forte croissance, créée en 2007, et qui emploie aujourd'hui 400 collaborateurs : *« je suis effectivement inquiet face à la dette des Etats et les incertitudes sur la zone euro, mais aussi pour la solvabilité des banques »*.

## Compétitivité et souplesse

Autre sujet de préoccupation : la compétitivité des entreprises. *« Les charges sociales avoisinent les 50 % en France contre 27 % en Allemagne »* devait rappeler Marie-Christine Oghly. La flexibilité du travail pour mieux répondre aux réalités du marché et la formation devraient être au cœur de la préparation de la Conférence nationale sur la croissance et l'emploi de juillet prochain. Pour Richard Lévy, co-président du Cercle des Jeunes Entrepreneurs, *« beaucoup d'entreprises se plaignent d'un manque de professionnalisation des formations. Il faut davantage confronter les jeunes aux réalités du terrain »*. *« En développant notamment l'alternance qui est une voie de forte employabilité »*, devait renchérir Arnaud Frey. Et en assurant le transfert des compétences entre générations. *« Le MEDEF est favorable à l'idée du Contrat de génération, à condition que cela ne soit pas une usine à gaz et qu'il soit discuté par les partenaires sociaux »*, selon Jérôme Dubus, Délégué général du MEDEF Ile-de-France. Pour Sophie Rémy, Présidente de la Jeune Chambre Economique de Paris, *« l'intégration des jeunes sans formation est un enjeu majeur »*, d'autant que le monde de l'entreprise se complexifie. *« Il faut avant tout éviter les règles et contraintes trop rigides qui handicapent le bon développement des entreprises »*, devait souligner Olivier Sicard, Président de Praesidium, entreprise de sécurité, résumant ainsi un sentiment unanimement partagé par les dirigeants franciliens.

> *« Le MEDEF sera particulièrment vigilant sur la réduction du déficit et de la dette. »*

Dossier de Philippe Sclavon

# Affluence record à la Fête de l'Alternance

**17 000 jeunes ont arpenté les allées de la seconde édition de la Fête de l'Alternance, un succès qui démontre l'intérêt croissant pour cette voie royale d'insertion dans l'entreprise.**

Stéphanie et Mattéo étaient venus pour trouver une entreprise qui les accueille dès la rentrée septembre. Frère et sœur, ils se destinent pour l'un, à une carrière d'installateur électricien et pour l'autre, d'ingénieur environnemental. *« L'alternance offre l'avantage d'acquérir une expérience professionnelle qui est un atout considérable sur le marché de l'emploi. On découvre très concrètement tous les aspects du métier et on acquière une plus grande autonomie »*, soulignent-ils. Mattéo est allé directement sur le stand d'EDF. *« J'ai vu sur leur site que je pouvais y préparer un DUT de génie électrique et informatique industrielle. J'ai décroché aujourd'hui un rendez-vous, pour un entretien préalable à la signature d'un éventuel contrat. Je suis confiant, car mon profil correspond parfaitement à ce qu'ils recherchent »*, mais jouant la sécurité, il a aussi déposé un dossier chez Renault et Airbus. *« Plus de 5 000 alternants, dont 1 200 en Ile-de-France, sont accueillis chaque année chez EDF. Ils sont accompagnés par un tuteur pendant toute la durée de leur contrat »*, rappelle Marianne Laigneau, DRH du groupe. *« Nous recrutons essentiellement sur les métiers techniques du CAP au Bac+5. Le secteur est très porteur et grâce à la promotion de nos métiers dans les établissements scolaires de la région, nous bénéficions d'une excellente image auprès des jeunes »*. De son côté, Stéphanie a porté ses espoirs sur Aéroport de Paris qui a développé ces dernières années une forte politique environnementale. *« L'entreprise recrute beaucoup d'alternants et dans ma branche c'est un passage obligé. Je croise les doigts pour que cela marche ! »*

### Une formule plébiscitée par les entreprises

Dans de nombreux secteurs elle est même devenue une voie de recrutement à part entière ! En moins de 20 ans, l'alternance s'est imposée dans tous les domaines de formation, et la tendance n'a fait que se renforcer ces dernières années avec une progression de 50% des cursus en apprentissage depuis trois ans ! Un diplômé sur huit passe désormais par cette voie. L'intérêt est double : l'étudiant acquière une expérience professionnelle solide et selon le type de contrat, sa formation est prise en charge en partie. Pour l'entreprise, c'est l'assurance de disposer de jeunes recrues motivées qui possèderont à terme, les atouts opérationnels dont elles ont besoin. Or, *« l'avenir de notre compétitivité passe par une meilleure adéquation des formations avec les besoins en compétences de nos entreprises »*, rappelle Marie-Christine Oghly, la Présidente du MEDEF Ile-de-France. Une bonne partie de ces talents reste d'ailleurs dans l'entreprise une fois le diplôme en poche. Les discours sur la qualité de la formation, portés par les anciens passés par cette voie, finissent souvent par

convaincre les plus réticents. Ouverte à tous les secteurs d'activités et tous les niveaux de formation, l'alternance leur offre le moyen d'acquérir les atouts opérationnels qu'attendent les entreprises. *« Chez Areva, nous avons triplé en 5 ans le nombre d'alternants et nous avons même créé un BTS démantèlement et environnement nucléaire en partenariat avec EDF et le ministère de l'Education »*, précisent Florence CAUVET, Directrice des Ressources Humaines France et Gaëtan MILIN, Directeur AREVA métiers. *« Cette année, nous en accueillerons 1 500, dont 40 % de femmes, soit environ 5% de l'effectif (60 % sur les métiers techniques et industriels - 40 % sur les fonctions support et corporate). Ils sont encadrés par un réseau de tuteurs formés par l'entreprise. 90 % de ces jeunes décrochent un emploi chez nous ou dans notre réseau de partenaires, notamment grâce à l'accord que nous avons conclu avec l'UIMM, pour faciliter la suite des contrats. Une fois en poste, ils bénéficieront d'une formation continue tout au long de leur carrière »*.

## Une voie royale vers l'emploi

Quelques soit les filières de formation, elles affichent des taux record de réussite. *« Plus de 92 % pour l'ensemble des filières proposé par le réseau des CCI »*, nous confirme Danièlle Dubrac, vice-présidente en charge des formations en apprentissage. Et l'insertion dans l'entreprise n'est pas en reste. *« 70 % voire plus, selon les secteurs d'activité »*, ajoute Yves Dubrunfaut, Directeur Régional de Pôle emploi Ile-de-France, partenaire de l'évènement. *« C'est véritablement une voie royale pour accéder à l'emploi et s'insérer durablement dans l'entreprise. D'autant que les jeunes sont demandeurs d'un accompagnement à l'emploi et à l'adaptation à la vie de l'entreprise. L'alternance remplit parfaitement cette mission et renforce leur motivation par la rémunération de leur formation et la perspective de décrocher un emploi. Elle favorise aussi la mixité sociale »*. Enthousiaste face à la réussite de cette journée, Yves Dubrunfaut envisage déjà de renforcer les moyens mobilisés par Pôle emploi pour cette opération. *« On pourrait pourquoi pas imaginer un Job dating pour faciliter le rapprochement des jeunes avec les entreprises »*, évoque-t-il. *« Ce genre de manifestation est essentiel, car il fait gagner énormément de temps à tous ces jeunes qui en un même lieu peuvent découvrir à la fois les métiers et les écoles de formation »*. Le rapprochement jeunes/entreprises, l'Union des Industries Chimiques le connaît bien. En organisant chaque année son Village de la Chimie elle permet de clarifier le regard parfois trompeur que les étudiants peuvent avoir sur ce secteur. *« Nos différentes filières sont riches d'une multitude de métiers qui interviennent dans des secteurs particulièrement porteurs et innovants, très créateurs d'emplois »*, souligne Guy de Gaulmyn de l'UIC Ile-de-France.

## Une vitrine pour des secteurs moins visibles

Ce forum, est aussi l'occasion de porter son attention sur des activités qui de prime abord attirent moins les jeunes. La poissonnerie, la boucherie ne bénéficient pas toujours d'une bonne image dans le grand public alors qu'ils sont tout aussi porteurs et offrent de belles opportunités de réussite. *« Ce sont des métiers qui embauchent »* indique Lucette Bertrand, Directrice générale de l'Ecole Professionnelle de la Boucherie de Paris et de la Région Parisienne. *« Une partie des 300 jeunes que nous formons chaque année, deviendra même son propre patron. Malgré cela, nous peinons à honorer les 500 offres d'apprentis qui nous sont faites »*.

## Une prépa à l'entretien d'embauche

***« JobinLive »*** *qui a accompagné 12 000 personnes vers l'emploi depuis 5 ans, proposait un atelier de coaching portant sur le « Savoir Etre », qui permettait de glaner bon nombre de conseils sur la meilleur façon d'aborder un entretien d'embauche. « Il faut être le plus impactant possible, rassurer et donner confiance à son interlocuteur » rappelle Thomas de Williencourt son fondateur. « La manière de se présenter est extrêmement importante et influe sur la suite donnée à cet entretien. Il faut être précis et donner envie de vous revoir »*.

# « La composition du CA : nouveaux défis pour les entreprises, comment et qui choisir ? »

*Al'occasion de la conférence organisée le 13 juin 2012 sur ce thème par le MEDEF Ile-de-France, nous avons rencontré Marie-Christine Oghly, sa Présidente.*

**De quelle manière la composition des Conseils d'administration des entreprises vous semble-t-elle devoir évoluer ces prochaines années ?**

En respectant plusieurs principes dont on s'aperçoit qu'ils sont parfois mal ou insuffisamment mis en œuvre. Le choix des administrateurs devrait systématiquement se porter sur des personnes qui :

- sont en mesure d'exercer leur fonction en toute indépendance, intégrité, loyauté et professionnalisme ;
- connaissent les droits et obligations de la fonction et respectent les dispositions légales et réglementaires qui lui sont liées ;
- ont conscience qu'il est de leur devoir d'agir en toute circonstance dans l'intérêt social de l'entreprise et qu'ils ont à se considérer comme les représentants de tous les actionnaires gros et petits.

**Exerce-t-il suffisamment son rôle de conseil et d'appui au management de l'entreprise ?**

Dans ce domaine aussi des améliorations devraient être apportées aux pratiques actuelles. Pour qu'un administrateur puisse exercer convenablement son mandat à la fois vis-à-vis des actionnaires mais aussi vis à vis du management de l'entreprise, il est essentiel qu'il veille à :

- ne pas être influencé par des éléments ou considérations étrangères à l'intérêt social de l'entreprise ;
- éviter les conflits d'intérêt, cet impératif ayant d'autant plus importance si l'administrateur participe à plusieurs conseils d'administration ;
- agir toujours de bonne foi, en respectant les règles de confidentialité et en s'interdisant d'utiliser les informations reçues pour un profit personnel ou le profit d'un tiers ;
- accepter une évaluation régulière de l'efficacité de sa participation individuelle au fonctionnement collégial du conseil.

Seul le respect de ces règles est de nature à établir l'indispensable confiance entre administrateurs et management de l'entreprise, étant précisé que confiance ne signifie pas collusion, chacun devant rester dans son rôle.

L'appui des administrateurs au management suppose bien entendu qu'ils s'informent de façon régulière sur l'entreprise et les entreprises du secteur et de la branche, mettent à jour régulièrement leurs compétences et participent avec assiduité aux réunions des comités spécialisés (rémunérations, audit, stratégie…), du conseil et de l'assemblée générale.

**La circulation de l'information entre les dirigeants et les administrateurs est-elle suffisamment satisfaisante pour permettre un réel pilotage ?**

Il est tout à fait essentiel que les administrateurs soient parfaitement au courant de l'organisation et du fonctionnement de l'entreprise, qu'ils en connaissent les points forts, les faiblesses et les spécificités. Le respect de ce principe implique que le management de l'entreprise apportent aux administrateurs une information complète et sincère et qu'en retour, les administrateurs, tout en conservant leur indépendance de jugement, de décision et d'action, puissent exprimer librement leurs questions et leurs opinions et formuler leurs conseils et recommandations.

Le bon administrateur doit veiller en particulier à disposer d'un temps suffisant pour étudier les dossiers qui lui sont soumis et qu'au besoin, il fera les observations et recommandations qui s'imposent au management si cette règle n'est pas strictement respectée. Plus généralement, le bon administrateur veillera au respect des procédures dans l'entreprise et au respect des lois et règlements concernant son fonctionnement social. Il relira les procès-verbaux des comités et conseils auxquels il participe pour s'assurer de leur conformité aux débats et formulera toutes observations nécessaires.

**On sait combien les femmes ont souvent du mal à y trouver leur place, vous n'êtes pas favorable aux quotas, comment dès lors parvenir à un meilleur équilibre ?**

La question de l'équilibre hommes/femmes ne concerne pas que les conseils d'administration des entreprises. Sur ce sujet, l'Europe du sud est en retard par rapport à l'Europe du Nord. Je ne suis pas défavorable aux quotas. Mais ils ne suffisent pas. Les quotas sont une incitation. Ils permettent de fixer des objectifs. En cela ils sont positifs. La loi Zimmermann/Copé prévoit que les conseils des sociétés cotées devront être composés de 40% de femmes d'ici janvier 2017.

C'est très bien, mais il n'y a pas que les sociétés cotées. Pour toutes les autres c'est une évolution culturelle qu'il faut encourager sans faiblir, sans oublier cependant que si l'équilibre hommes/femmes peut être source de meilleure performance dans la mesure où elle introduit de la diversité et avec elle un nouveau regard dans le pilotage de l'entreprise, l'indispensable compétence et les qualités personnelles des administrateurs, quel que soit leur sexe, ne doivent pas être perdues de vue.

# **Grand Paris :** les entreprises franciliennes pour un dialogue constructif

**Depuis le lancement du projet du Grand Paris, le MEDEF Ile-de-France, qui représente 200 000 entreprises, n'a cessé de défendre cette grande opération d'aménagement essentielle pour le développement de l'Ile-de-France.**

Par le renforcement des infrastructures de transport en commun, par la réalisation de 70 000 logements par an, par la mise en place des Contrats du Développement territorial, par l'aménagement de grands pôles économiques à vocation européenne et mondiale, le Grand Paris va permettre à notre région de retrouver un rythme de croissance important .

Le MEDEF Ile-de-France a pris acte de la nomination de Cécile Duflot au Ministère du Logement et de l'Égalité des Territoires auquel le dossier du Grand Paris est rattaché.

Il regrette néanmoins qu'un Ministère de plein exercice n'ait pas été retenu pour ce dossier, comme cela était précédemment le cas. Il souhaite qu'un dialogue constructif s'engage rapidement entre Cécile Duflot et les entreprises franciliennes afin que leurs demandes continuent à être intégrées dans le Grand Paris.

Le MEDEF Ile-de-France insiste enfin pour que le changement de majorité et d'interlocuteurs ne remette pas en cause les principes du Grand Paris, définis dans la concertation et votés par la représentation nationale . En effet, toute remise en cause, même minime, ne pourrait que retarder un projet essentiel pour le développement économique, la croissance et l'emploi dans la région capitale et particulièrement attendu par l'ensemble des acteurs économiques.

## *Un nouveau Président pour l'UIC Ile-de-France*

**Daniel WEIZMANN, Président de VWR International, succède à Guy de Gaulmyn à la Présidence de l'Union des Industries Chimiques Ile-de-France.**

**Daniel WEIZMANN,** âgé de 51 ans, qui dirige la filiale française du premier distributeur mondial de fournitures scientifiques, depuis septembre 2004, a été élu le 15 mai dernier à la présidence de l'UIC Ile-de-France dont il a intégré voici plus de trois ans, le Conseil d'Administration. Il a accepté d'assurer la succession de Guy de GAULMYN dont l'action remarquée a permis de porter haut les couleurs de la Chimie et de ses entreprises. Déterminé et convaincu, il entend poursuivre et développer les actions engagées au bénéfice exclusif des 200 établissements adhérents de l'Ile-de-France dont deux-tiers de PME/ETI. Être à l'écoute de tous les entrepreneurs et au service de la Profession, tel est son engagement.

Dossier de Philippe Sclavon

# Osons l'international !

**Nos PME ne sont pas assez présentes à l'international. Pourtant, il n'y a jamais eu autant de moyens mobilisés et de synergies pour les inciter à s'ouvrir à l'export et casser les freins culturels qui expliquent en partie notre retard en la matière. C'est ce que sont venus souligner Elisabeth Rochas, Directeur régional Ile-de-France d'UBIFRANCE et Pedro Novo, Directeur régional d'Oséo Paris.**

Les entreprises qui se développent à l'international, ont une croissance deux fois plus importante, une rentabilité supérieure d'un point et se montrent plus innovantes par un effet de stimulation au contact de leurs consoeurs internationales. Un constat qui devrait encourager nos entreprises à se montrer plus entreprenantes à l'export, mais dans la réalité elles ne sont que 100 000 à franchir nos frontières quand on en compte 300 000 en Allemagne, comme devait le rappeler Michel Jonquères, Président de la commission internationale du MEDEF Ile-de-France. Pour renverser la tendance, les acteurs de l'international sont désormais rassemblés au sein de l'équipe de France de l'export qui joue pleinement la carte de la complémentarité.

## Une interactivité plus forte sur le terrain

Quel que soit l'interlocuteur de l'entreprise candidate à l'export, elle a par son intermédiaire accès à l'ensemble des partenaires qui peuvent l'accompagner dans sa démarche. *« Tous ces dispositifs se connaissent et travaillent main dan la main »*, devait souligner Elisabeth Rochas d'UBIFRANCE, qui dispose de 80 bureaux dans 67 pays, 1500 collaborateurs dont 1100 implantés à l'étranger. *« Nous développons une politique de filières sectorielles qui permet de mettre l'accent sur certains marchés émergents ou certaines filières porteuses »*. Les interventions sont ainsi axées en Ile-de-France autour des secteurs prioritaires définies par la Région (logiciels et systèmes complexes – sciences de la vie – automobile – aéronautique et spatial – industries de la création – éco-industries), et une charte de soutien des PME à l'international a été signée avec le Conseil Régional afin de coller au plus près des attentes des entreprises. Un accompagnement par des interlocuteurs spécialisés qui peut se traduire sous la forme d'opé-

## La Croatie mise sur les investissements étrangers

***En juillet 2013, la Croatie rejoindra l'Union Européenne.*** *« Une manière concrète de démontrer que le futur des Balkans est dans l'Union européenne », selon Herman Van Rompuy, le président du Conseil européen. Dans un contexte économique difficile, l'une des voies retenues par le gouvernement Milanovic est de stimuler les investissements étrangers. Une nouvelle opportunité pour les entreprises franciliennes de s'ouvrir à l'international comme la soulignée la délégation croate conduite par son Excellence Mirko Galič, Ambassadeur de la République de Croatie qui était l'invité de l'Exécutive Club du MEDEF Ile-de-France, le 5 juin dernier. Si la France ne pointe qu'en 7e position parmi les fournisseurs de la Croatie, loin derrière l'Italie et l'Allemagne, les entreprises françaises disposent de nombreux atouts pour changer la donne. Le pays doit en effet se mettre à niveau en matière d'infrastructures, routières et aéroportuaires et la croissance du secteur touristique dans les prochaines années nécessitent un développement des structures d'accueil, autant de domaines où le savoir-faire français est reconnu. Grand spécialiste du genre, le groupe Accor est déjà le premier hôtelier du pays et entend bien renforcer ses capacités. Autre exemple marquant, c'est un consortium français, où l'on retrouve Aéroports de Paris et Bouygues, qui a été retenu par les autorités croates pour la concession de l'aéroport de Zagreb et la construction d'un nouveau terminal,* ***un projet de 220 millions d'euros.***

*Dubrovnik*

*Marie-Christine Oghly, Présidente du MEDEF Ile-de-France et Mirko Galič, Ambassadeur de Croatie.*

rations collectives, comme le pavillon France du salon Medica de Dusseldorf regroupant 200 entreprises du secteur, ou des opérations plus ciblées permettant une mise en relation directe comme ce sera le cas en septembre, pour une dizaine de PME en Chine. Au total, 10 000 accompagnements personnalisés sont menés à bien chaque année, avec à la clé dans les six mois, des perspectives d'affaires pour 4 entreprises sur 5. Autre dispositif géré par UBIFRANCE : le VIE qui permet de missionner de jeunes professionnels à l'étranger (7 200 volontaires) en bénéficiant de soutiens financiers et de défiscalisation.

### Un accès plus facile aux financements

Cette dynamique nouvelle générée par « l'équipe de France de l'export » se traduit aussi par un meilleur accès aux financements, notamment via Oséo. Pedro Novo, directeur de l'agence parisienne, était venu rappeler aux dirigeants franciliens les différents dispositifs auxquels ils ont accès pour faciliter leurs projets de développement à l'international, à la fois en termes de garantie et de financement pur. *« Il s'agit de dispositifs souples d'utilisation, qui ne nécessitent aucun justificatifs pour la plupart d'entre-eux et qui bénéficient d'une réponse sous 5 jours maximum »*. Oséo apporte ainsi sa garantie en couverture d'un financement accordé pour des apports fait aux filiales implantées dans des pays hors zone euro, dans la limite d'1 million €. En cas de défaillance, la « garantie des projets internationaux », permet de récupérer jusque 500 000 €. En matière de prêts, Oséo propose, en partenariat avec UBIFRANCE, un « prêt pour l'export » de 20 à 150 000 €. Un Contrat de développement international jusque 300 000 € sur 6 ans avec 1 an de différé en capital. Un Contrat de développement participatif de 300 000 à 3 millions € sur 7 ans, avec 2 ans de différé en capital. Un milliard d'euros a ainsi été accordé chaque année depuis 2009. Autre volet de l'action d'Oséo : l'activité de banque d'affaires, en partenariat avec trois établissements financiers, pour aider les entreprises en phase de levée de fonds.

***Pour en savoir plus :***
***www.ubifrance.fr***
***www.oseo.fr***
***www.douane.gouv.fr***

Dossier de Philippe Sclavon

# Révision du SDRIF : les propositions des entreprises

**Pour le MEDEF Ile-de-France, la révision engagée ne doit pas être une simple mise à jour, mais l'occasion de définir un réel projet de société pour les franciliens, tenant compte des conséquences de la crise et de la mise en œuvre du Grand Paris.**

Depuis l'adoption du SDRIF par la Région en septembre 2008, le monde et l'environnement économique régional ont profondément changé en raison de la crise et du lancement opérationnel du Grand Paris que ce soit en matière de transport avec le Grand Paris Express, ou d'aménagement urbain avec les Contrats de développement territorial. Un nouveau contexte, qui nécessite de définir de nouvelles priorités et de les hiérarchiser pour bâtir un véritable projet de société pour tous les franciliens, construit autour d'un consensus aussi large que possible.

## Un cadre économique plus compétitif

Pour les entreprises, le SDRIF doit notamment fixer un cadre permettant un développement économique compétitif, équilibré et durable en renouant le plus rapidement possible avec une croissance de l'ordre de 3 à 4 % par an.

Pour atteindre cet objectif, le MEDEF Ile-de-France propose plusieurs orientations stratégiques.

**En matière de transports,** outre la réalisation de Grand Paris Express et l'amélioration du réseau existant, il convient de :

- réaliser le bouclage autoroutier et d'améliorer le maillage de la périphérie du cœur d'agglomération (achèvement de la Francilienne, contournement sud de Roissy, liaison rapide Meaux / Melun) ;
- améliorer l'organisation du fret (modernisation des sites logistiques, développement du fer et de la voie d'eau) ;
- prévoir la création d'un 3e aéroport.

**En matière de logement,** il s'agit :

- de reconstituer une offre foncière plus importante ;
- de poursuivre la requalification urbaine ;
- de relancer le logement locatif destiné aux classes moyennes ;
- de relever les droits à construire notamment dans les lieux d'échanges de transports (futures gares du Grand Paris).

**En matière d'aménagement et de développement urbain,** il apparaît indispensable :

- d'intégrer dans le SDRIF les contrats de développement territorial ;
- de conserver à l'hyper centre (Paris et les communes riveraines) une vocation et une capacité foncière suffisante pour accueillir 2 millions de m² de nouveaux programmes d'ici 2020 ;
- de préserver des terrains et des locaux pour les entreprises (notamment en matière de reconversion des friches industrielles) ;
- de réguler le marché de l'immobilier d'entreprises.

Enfin, la mise en œuvre du SDRIF renvoie à la question plus générale de la gouvernance de l'Ile-de-France pour laquelle le MEDEF Ile-de-France souhaite une réforme en profondeur.

***Pour en savoir plus : retrouvez la contribution du MEDEF Ile-de-France sur le site : www.medef-idf.fr***

**5,5 milliards**

*à l'horizon 2025 lorsque le réseau du Grand Paris Express sera achevé.*

# Envolée des **taxes transport**

**Le financement du réseau du futur métro de rocade Grand Paris Express se traduit par des augmentations de taxes qui frappent durement les entreprises.**

Celle du versement transport commencera à s'appliquer le 1er juillet. Prévue par la loi de finances rectificative 2010, cette hausse étalée sur trois ans doit apporter à terme une centaine de millions d'euros de plus au Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF). Rapportée aux 3,1 milliards de versement transport acquittés par les entreprises d'Ile-de-France en 2011, cette hausse peut paraître modeste mais cache une série de hausses à venir.

## Un rattrapage anticipé

Supportée essentiellement par les établissements de la grande couronne, loin d'être la mieux desservie, cette revalorisation représente une augmentation d'un peu plus de 19 % dans les Yvelines, l'Essonne et la Seine-et-Marne, selon une étude confidentielle de la Chambre régionale de commerce (CRCI). En Seine-et-Marne, l'augmentation est de l'ordre de 11 % et elle est nulle pour Paris, dans les Hauts-de-Seine, en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne. Des disparités qui s'expliquent par le « zonage » de cet impôt sur la masse salariale payé par les entreprises de plus de 9 salariés. Les taux plafonds sont fixés à 2,6 % pour Paris et les Hauts-de-Seine et à 1,7 % pour la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, où ils sont déjà appliqués. Au 1er juillet prochain, le taux plafond de 1,4 % applicable dans les autres départements est majoré de 0,1 % pendant trois ans pour être porté à 1,7 % dans 288 communes de la grande couronne situées essentiellement le long des voies de chemin de fer ou des futures lignes de métro du Grand Paris Express. Ce « rattrapage anticipé » risque d'être d'autant mal vécu par les intéressées qu'il les expose davantage aux futures augmentations qui doivent porter le produit du versement transport à 5,5 milliards à l'horizon 2025 lorsque le réseau du Grand Paris Express sera achevé.

## Une cascade d'augmentations

Les entreprises ne sont pas au bout de leurs peines. Le Président du Conseil régional d'Ile-de-France, Jean-Paul Huchon, a indiqué que la tarification unique des transports promise à ses alliés écologistes, ne serait mise en place que si elle était financée. Selon les calculs de la CRCI, sur la base d'un abonnement transport mensuel à 65 euros, il en coûterait aux entreprises 713 millions d'euros par an. Déduction faite de la baisse du prix des abonnements les plus chers et donc de la part de 50 % que remboursent les employeurs à leurs salariés, la facture finale s'établit à 586 millions d'euros. Une ardoise à laquelle s'ajouteraient les augmentations de la fiscalité votées pour financer le Grand Paris, soit 225 millions d'euros par an de taxe sur les bureaux, une partie - encore inconnue - des 117 millions d'euros de taxe additionnelle, la taxe spéciale d'équipement, 120 millions d'euros de hausse de la redevance sur la construction de locaux professionnels et une somme à déterminer provenant de la révision de leurs valeurs locatives en 2014.

Dossier de **Philippe Sclavon**

# Lancement de la 2e édition du **concours Créatrices d'Avenir,**

**Forts du succès de la première édition, Ile-de-France Active, financeur solidaire pour l'emploi et ses partenaires publics et privés, s'unissent à nouveau cette année pour récompenser les 5 créatrices d'entreprise les plus prometteuses par une dotation totale de 24 000 euros. Une initiative heureuse en faveur de l'entrepreneuriat féminin dans notre région, à laquelle le MEDEF Ile-de-France a décidé de s'associer pleinement.**

## A qui s'adresse ce concours ?

**Le Prix Créatrices d'Avenir s'adresse aux femmes Chefs d'entreprise dans tous les secteurs d'activité.**

Sont éligibles les entreprises :

- Portées par des **femmes en Ile-de-France ;**
- Créées ou reprises **depuis le 1er janvier 2010 ;**
- Pour le prix du FGIF, les entreprises **en cours de création ou ayant moins de 6 mois d'existence ;**
- Dont **plus de 50% des parts,** sont détenues par la gérante, dans le cas des sociétés ;
- Ayant bénéficié d'un **accompagnement à la création d'entreprise** par un réseau professionnel de l'accompagnement et/ou du financement.

Tous les **statuts sont éligibles** (SA, SARL, microentreprise, association, coopérative, etc).

## *Que récompense-t-il ?*

Créatrices d'avenir apporte un soutien à la fois financier et technique.

- **Par des prix allant de 4 000 € à 8 000 €.**
- **Une séance de coaching en communication** offerte par l'agence RBMG pour les 15 finalistes.

Cinq catégories sont en lice : *le Prix du FGIF*, qui récompense une lauréate en phase de projet ou ayant moins de 6 mois d'activité - *le Prix des métiers non traditionnellement féminins - le Prix de l'Innovation - le Prix Entreprendre dans nos Quartiers,* qui récompense une entreprise implantée dans un quartier prioritaire au titre de la politique de la ville ou portée par une dirigeante qui réside dans un de ces quartiers - *le Prix des Commerces et Services de Proximité.*

Pour y participer, rien de plus facile. Après avoir vérifié votre éligibilité, il suffit de vous inscrire en ligne, jusqu'au 20 septembre sur le site dédié à l'opération : www.creatricesdavenir-idf.franceactive.org

## Des réunions d'information proche de chez vous, pour vous aider à compléter votre dossier.

**A Paris**, le 28 juin à 8h30 68 boulevard Malesherbes (8e) – **En Seine-et-Marne**, le 18 juin de 9h à 10h30 10 rue Carnot à Melun – **Dans les Yvelines**, le 18 juin de 14h à 15h30 3 rue Saint-Charles à Versailles – **En Essonne**, le 19 juin de 9h à 10h30 2 cours Monseigneur Roméro à Evry – **Dans les Hauts-de-Seine**, le 21 juin de 8h30 à 10h à Levallois – **En Seine-Saint-Denis**, le 25 juin de 14h à 15h30 2 rue Louis Nadot à Pantin – **Dans le Val-de-Marne**, le 29 juin de 9h à 10h30, à la Préfecture 21 avenue du Général de Gaulle à Créteil – **Dans le Val-d'Oise**, le 26 juin de 14h à 15h30 3 avenue des Béguines à Cergy-Saint-Christophe.

## *Témoignage*

### Fadima KONTE « Bak Trans » à Bournoy (91)

**Lauréate du prix « Coup de Cœur »**
Après l'obtention d'un bac STG, Fadima Konte cherche sans succès un travail en comptabilité et enchaine durant cette période des missions de chauffeur-livreuse. Elle décide alors de créer sa propre entreprise de transport, se spécialise dans la distribution de colis, obtient une licence de transport 1ère catégorie et investit dans un camion utilitaire début 2010.

**Vous avez obtenu le prix Créatrices d'Avenir il y a 6 mois, que s'est-il passé depuis ?**
« D'abord, le prix Créatrice d'Avenir m'a permis d'être médiatisée et les gens connaissent désormais mon activité, ce qui est un véritable atout auprès des clients ! L'année 2012, s'annonce très bien. Je suis en train de racheter une entreprise de transport en poids lourd de plus de 3,5 tonnes. Pour pouvoir travailler dans cette catégorie, je passe en même temps une autre licence. Il me reste encore à négocier les prix du rachat mais cela devrait se concrétiser prochainement, grâce au prêt établi avec ma banque. En effet, depuis l'obtention du prêt Nacre, je constate que ma banque me fait davantage confiance, un véritable échange s'est instauré. »

**Comment envisagez le reste de l'année ?**
« J'ai de nombreux projets, je suis très optimiste ! Je souhaite notamment changer le statut de l'entreprise, afin de passer d'une entreprise individuelle à une SARL. Cela me permettra de décrocher d'autres contrats. »

**Vos conseils pour les participantes de cette 2ème édition ?**
« Les candidates doivent être motivées et ne pas avoir peur de s'inscrire au concours. Pour ma part, je n'y croyais pas vraiment ; j'ai déposé le dossier le dernier jour, ce qui explique ma surprise lorsque j'ai obtenu le prix coup de cœur du jury. Si j'ai un conseil à donner, c'est de simplement croire en soi, quand l'envie est là, tout est possible ! Il faut oser entreprendre. C'est le courage qui manque à la concrétisation des projets, qui restent bien souvent rangés dans un classeur à la maison sans voir le jour. Il ne faut surtout pas se laisser décourager par les échecs ! »

# Trophées 2012 de l'Action Managé

**Afin de démontrer que des pratiques managériales vertueuses sont des leviers de performance efficaces, le MEDEF organise au sein de son réseau les 1er Trophées de l'Action Managériale. Un concours ouvert aux MEDEF territoriaux et aux Fédérations professionnelles, ainsi qu'à tous leurs adhérents (hors filiale de groupe étranger), dont l'effectif ne dépasse pas les 500 salariés.**

Les politiques et pratiques managériales doivent servir cet objectif de performance durable et de compétitivité équitable. Ce concours entend récompenser toutes celles et ceux qui, dans le quotidien de leur entreprise ou au sein du réseau MEDEF, se mobilisent et innovent pour un management plus respectueux des hommes et de leur travail.

**A travers cette action, le MEDEF entend :**

- Faire la preuve que des pratiques managériales vertueuses sont des leviers de performance efficaces ; que la politique de gestion des hommes est un axe stratégique pour l'entreprise et ce plus encore dans le contexte complexe et incertain que nous connaissons aujourd'hui.
- Convaincre tous les chefs d'entreprise qu'un management responsable est à leur portée quelle que soit la taille, le nombre de salariés, le secteur d'activité ou l'exposition à la concurrence internationale de leur entreprise.
- Faire évoluer l'image de chef d'entreprise : révéler et diffuser les bonnes pratiques pour prouver au grand public, aux institutionnels et aux politiques, qu'un grand nombre d'entre eux se soucient de leur management.
- Développer un management responsable, c'est assurer l'avenir de son entreprise en misant sur ses collaborateurs, c'est mettre l'Homme au coeur du projet d'entreprise.

**Comment seront sélectionnés les dossiers de candidature ?**

Le Comité « Management » du MEDEF, composé de chefs d'entreprise de toutes tailles, d'acteurs des métiers des ressources humaines et de la communication interne, se réunira pour une présélection des dossiers. Les chefs d'entreprise, MEDEF territoriaux ou Fédérations

*« C'est mettre l'homme au cœur du projet d'entreprise. »*

# riale du MEDEF

professionnelles, dont les dossiers auront été retenus, viendront présenter leurs actions lors d'une réunion du jury final. Ce dernier sera composé de chefs d'entreprise, d'universitaires, de représentants du réseau MEDEF, de journalistes économiques et déterminera les lauréats des deux catégories (entreprise et réseau).

1ère édition 2012

Trophées de l'Action Managériale

## Comment participer ?

***En téléchargeant le dossier de candidature accessible sur le site et en le renvoyant par mail à :***

*contactmedefrh@medef.fr*

***ou bien par courrier à l'adresse suivante :***

*MEDEF – Direction Entreprises et Société*
*Trophées de l'Action Managériale*
*Commission Respect de l'Homme*
*55 avenue Bosquet – 75007 PARIS*

*avant **le 13 juillet 2012**.*
*L'inscription et l'envoi des dossiers sont ouverts jusqu'au 13 juillet. Une présélection des dossiers se fera du 1er au 15 septembre.*

*L'audition des présélectionnés et la sélection des lauréats par le jury se feront du 1er au 5 octobre 2012.*
*Les prix seront remis aux lauréats le 13 novembre 2012.*

# La sclérose en plaques : 80 000 victimes dont 2/3 sont des femmes

La sclérose en plaques s'attaque à votre mobilité. *La recherche s'attaque directement à la maladie.*

***Envoyez vos dons à la Fondation ARSEP***

(Fondation pour l'Aide à la Recherche sur la Sclérose en Plaques)

14, rue Jules Vanzuppe
94200 Ivry sur Seine
Tél. : 01 43 90 39 39

www.arsep.org

La Fondation reconnue d'Utilité Publique est issue de l'Association pour la Recherche sur la Sclérose En Plaques fondée le 5 mars 1969.

arsep

# Chambre Syndicale des **Négociants d'Or et du Bijou d'Occasion**

*Avec la crise l'or redevient une valeur refuge...*

**Pour changer l'image de la profession et apporter de nouvelles garanties aux professionnels et aux consommateurs, la Chambre Syndicale des Négociants d'Or et du Bijou d'Occasion a vu le jour.**

La profession a connu ces dernières années un formidable essor, l'or étant redevenu une valeur refuge face aux crises à répétition et aux risques d'effondrement de la zone euro. Le négociant d'or est devenu pour certains un interlocuteur de choix pour faire face aux aléas économiques du moment. Et pourtant, le métier est l'une des très rares professions qu'il est possible d'exercer sans qualification particulière.

## Un métier méconnu

Le négoce d'or tel que l'on peut le connaître actuellement est un métier assez récent. Auparavant seuls les antiquaires, brocanteurs et acheteurs de bijoux d'occasion l'exerçaient. Avec la crise et le retour de l'or comme valeur refuge, de nouveaux opérateurs sont apparus sur ce marché prometteur, des opportunistes principalement dictés par l'appât du gain. Il est vrai que la profession est l'une des moins réglementées et qu'une simple déclaration d'existence auprès des services de la Douane suffit pour s'autoproclamer négociant d'or. Une réglementation inadaptée, héritée en partie de Napoléon, ouvre la voie à de multiples interprétations qui brouillent l'image d'une profession qui a pourtant besoin de garanties et de clarté pour pouvoir se développer dans un environnement serein.

## Vers une réglementation plus claire

Pour mettre fin à cette situation inacceptable, qui ouvre la porte aux aventuriers de toute sorte, Gilles Rebibo, professionnel reconnu, fondateur du Groupe MisterGold, a créé la première Chambre Syndicale au service des acteurs du secteur. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, elle est à l'initiative, aux côtés du ministère de l'Intérieur, d'une nouvelle réglementation de l'accès et l'exercice de la profession et d'une charte de qualité offrant de véritables garanties aux consommateurs. Elaborés au sein de la Commission du rachat d'or du ministère, ces textes seront le garant d'un exercice contrôlé et équitable de la profession et le gage d'un service de qualité sécurisé auprès des consommateurs. Le moyen de reconnaître les vrais professionnels qualifiés et d'assurer les transactions dans la plus parfaite transparence.

## Une profession d'esthètes

Pourtant, les professionnels aguerris qui exercent ce métier depuis de nombreuses années, sont de véritables amateurs d'art et du bel objet, guidés par la passion et attentifs aux histoires qui se cachent derrière chacune de ces pièces et de leurs propriétaires. Une sensibilité particulière et une connaissance, fruit de l'expérience, qui leur vaut de posséder une expertise qui est le garant d'une transaction de qualité sur un marché dont il possède les clés. Bien que ce métier ait trait à l'un des métaux les plus précieux, l'affect y occupe une grande place et dicte bon nombre de décisions.

Une profession de connaisseurs qui a su tisser un solide réseau d'acheteurs. En tout juste trois mois, la Chambre a déjà su convaincre une cinquantaine de professionnels de la rejoindre et étend son réseau à travers le territoire. Membre du MEDEF Ile-de-France, elle assure auprès de ses adhérents, une mission de conseil, de formation et d'information.

Dossier de **Philippe Sclavon**

# Une Chambre syndicale au service de la profession et des consommateurs

**Seule organisation professionnelle en France qui soit représentative des métiers du négoce d'or et du bijou d'occasion, la CSNOBO regroupe des professionnels reconnus, justifiant de nombreuses années d'exercice.**

Elle assure une mission de conseil, de formation et d'information auprès des différents opérateurs du secteur. Porte-parole de la profession, elle agit auprès des pouvoirs publics pour une meilleure reconnaissance de l'activité, la définition et la mise en œuvre de règles déontologiques offrant un environnement professionnel sécurisé tant aux consommateurs qu'aux négociants.

## Ses actions

### Etre le porte-parole du secteur

A travers sa mission de représentation, de défense et de promotion des professionnels du négoce de l'or, auprès des pouvoirs publics, des instances de réglementation et des relais d'opinion.

### Agir auprès des pouvoirs publics

En étant l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, notamment au sein de la Commission sur le rachat d'or du ministère de l'Intérieur dont la mission est d'élaborer une nouvelle réglementation du métier plus sécurisante et conforme aux réalités du marché.

### Aider et conseiller les adhérents

Elle accompagne au quotidien ses membres dans leurs activités et leur développement. Son pôle social & juridique, les conseille et les assiste dans tous les domaines intéressant la vie et la gestion de l'entreprise (réglementaire, juridique, social, fiscal, etc).

### Promouvoir la formation professionnelle

La profession ne pourra s'imposer durablement qu'en offrant un service de grande qualité aux consommateurs et en apportant la garantie de professionnels formés et à l'écoute de l'évolution de leur métier.

### Innover

Pour faire connaître l'excellence du service des professionnels du négoce d'or, elle est engagée dans une démarche qualité qui passe notamment par l'élaboration d'une charte de qualité à destination des consommateurs, afin qu'ils puissent identifier les véritables professionnels gage de sérieux, de qualité et de prix.

### Promouvoir la profession au sein d'organisations professionnelles et interprofessionnelles

La Chambre Syndicale est membre du MEDEF Ile-de-France, ce qui lui assure une reconnaissance et un appui pour la défense des intérêts de ses membres.

# Une charte en cinq points en faveur de la **transparence de la profession**

1 **Respecter et promouvoir les règles déontologiques de la profession,** dans une démarche de transparence et de respect du consommateur, à chacune des étapes de la transaction.

2 **Assurer une mission de conseil et d'information auprès de nos consommateurs,** en offrant une expertise qualitative garante d'une transaction de qualité.

3 **Sensibiliser et former nos dirigeants et collaborateurs,** en s'engageant en faveur de la formation professionnelle, en apportant la garantie de professionnels formés et à l'écoute de l'évolution de leur métier.

4 **Promouvoir un environnement professionnel sécurisé,** tant aux consommateurs qu'aux négociants, par l'application des lois dictées par les instances de réglementation et les pouvoirs publics.

5 **Promouvoir et fédérer pour la reconnaissance de l'excellence de la profession,** en soutenant la CSNOBO dans sa mission de représentation, de défense et de promotion des professionnels du négoce de l'or et du bijou d'occasion.

*Pour en savoir plus :* ***www.csnobo.fr***

## Entretien avec Gilles REBIBO, *Président fondateur de la CSNOBO*

***Vous êtes à l'origine de la Chambre Syndicale des Négociants d'Or, qu'est-ce qui a motivé cette création ?***

L'absence de règles précises pour exercer cette profession et la crainte d'être à la merci de lois qui ne sont pas adaptées à notre activité, parce qu'elles n'ont pas pu être élaborées en concertation avec la profession, faute d'interlocuteur représentatif. Imaginez-vous que nous sommes encore régis par le livre de police hérité de Napoléon ! Une situation ubuesque à l'heure de la gestion informatique. De surcroît, la réglementation existante est laissée à la libre interprétation des organismes de contrôle, qui font souvent preuve de suspicion à l'égard d'une profession dont ils ont une fausse image. Il est grand temps de clarifier les choses tant pour les professionnels que pour les consommateurs.

***Quel sera le cœur de son action ?***

La promotion et la défense de la profession, ce qui passe par l'établissement de règles claires et précises pour y avoir accès (en termes de formation, de connaissances ou de caution bancaire) et la mise en œuvre d'une charte de qualité afin que les consommateurs puissent identifier les professionnels en qui ils peuvent avoir confiance. Le moyen de se prémunir contre les opportunistes qui ont envahi le marché ces derniers mois, uniquement guidés par la volonté de « faire de l'argent ». Nous souffrons de l'amalgame qui est fait avec ces « acheteurs d'or », alors que nous sommes tout au contraire des professionnels dont l'expérience et les connaissances font toute la différence. Grâce à cette Chambre syndicale, interlocuteur des pouvoirs publics, nous pourrons enfin être reconnus comme tel. Si je siège à la Commission sur le rachat d'or, du ministère de l'Intérieur, c'est bien pour faire bouger les lignes.

On ne s'improvise donc pas négociant…

Bien sûr que non. J'ai moi-même plus de trente ans de métier, ce qui me permet d'apprécier les bijoux à leur juste valeur et de connaître la réactivité du marché. Ce sera d'ailleurs le rôle de la Chambre que de favoriser une plus large compréhension de notre activité.

***Quels types de services propose-t-elle ?***

Il s'agit d'accompagner nos membres dans la gestion au quotidien de leur entreprise, en matière sociale, juridique, réglementaire ou de formation. Les réglementations sont de plus en plus complexes et supposent que des professionnels vous en expliquent toutes les subtilités. Nous sommes notamment assistés d'un avocat fiscaliste spécialiste des métaux précieux.

***Comment se porte le marché actuellement ?***

Après l'envolée de ces deux dernières années, nous sommes entrés dans une phase critique d'où ne subsisteront que les plus solides. Depuis le début de l'année on observe en effet un tassement dû principalement à l'interdiction du paiement en espèce, qui résulte de la loi Boyer. Un texte préparé sans concertation, qui sous couvert de lutter contre le blanchiment d'argent, pénalise avant tout les plus fragiles. Ces personnes qui ont un besoin pressant d'argent, tout simplement pour vivre, ne veulent pas d'un chèque qui sera « avalé » par leur découvert bancaire. Cela nous prive d'une part de l'activité et a ouvert la voie à un marché parallèle. A force de réglementer en dépit du bon sens on bride notre développement.

Dossier de Philippe Sclavon

*Le géant gazier Gazprom est l'un des premiers fournisseurs de l'Union européenne.*

400 entreprises françaises sont implantées en Russie…

# France-Russie :

**Avec 5 % de parts de marché, 28 milliards € d'échanges commerciaux et 8 milliards d'investissements directs, la France est le 2e fournisseur européen de la Russie et le 5e investisseur étranger. Si les grands groupes hexagonaux sont déjà bien présents, ce marché de 148 millions d'habitants offre de nombreux territoires à conquérir à nos PME.**

400 entreprises françaises sont déjà implantées en Russie, principalement dans les secteurs industriels comme l'automobile, le ferroviaire, l'aéronautique et l'espace ou l'industrie pharmaceutique. La crise n'a pas donné de coup d'arrêt aux grands projets, comme l'autoroute de Moscou à Saint-Pétersbourg réalisée par Vinci, la remise à niveau de l'offre ferroviaire avec Alstom, l'implantation des sites de production de Renault et Citroën ou les infrastructures électriques pilotées par EDF. Mais la présence française ne se limite pas à ces secteurs traditionnels d'expertise. *« D'année en année, nous mettons en œuvre une logique de développement à long terme de nos relations commerciales, y compris dans le domaine de l'innovation où il reste beaucoup de travail à faire, et qui réserve de belles perspectives pour les start-up et les PME innovantes »*, souligne Ivan Postakov, représentant commercial russe en France.

## De nouveaux territoires commerciaux

Les télécoms, les logiciels ou l'audiovisuel s'imposent comme de nouveaux territoires de conquête, tout comme les produits de bien-être dont la nouvelle classe moyenne est particulièrement friande. L'industrie cosmétique française, L'Oréal en tête, s'est ainsi imposée comme le principal fournisseur avec 29,3 % de parts de marché en 2010. La France est également bien positionnée dans le secteur de la grande distribution avec Auchan, Décathlon et Leroy-Merlin, mais reste curieusement en retrait dans l'agro-alimentaire, notamment au regard des besoins, avec seulement 3 investisseurs majeurs : Lactalis, Bonduelle et Danone. Enfin, les banques françaises occupent les toutes premières places tant sur le marché des affaires que sur celui des particuliers, en premier lieu la Société Générale et BNP-Paribas.

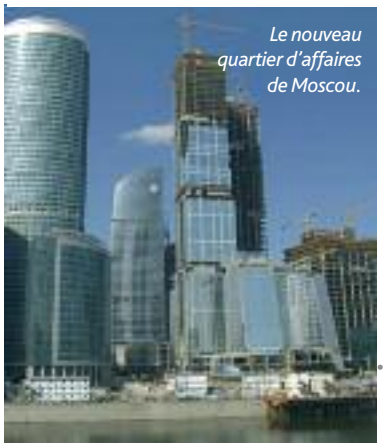

*Le nouveau quartier d'affaires de Moscou.*

## Une balance commerciale **déficitaire**

*En 2010, le volume des échanges commerciaux entre la France et la Russie est quasiment revenu au niveau de 2008, avec un total de 18,4 milliards € (6,2 milliards € d'exportations françaises et 12,1 milliards d'importations),* ***soit 27,8 % d'augmentation par rapport à 2009.*** *Bien que s'inscrivant en baisse, le déficit commercial de la France avec la Russie reste important en raison de la facture énergétique. Il passe de 6,6 milliards € en 2008 à 5,5 milliards € en 2010.*

Le MEDEF International conduira une délégation de chefs d'entreprise en Russie du 27 au 29 juin, placée sous la présidence de Jean-Yves LE GALL, Président Directeur Général d'ARIANESPACE.

# des échanges solides

*Grâce à UBIFRANCE, les entreprises françaises bénéficient d'une meilleure visibilité dans les salons professionnels organisés en Russie.*

### S'ouvrir aux régions

Une fois sur place, mieux vaut être accompagné et trouver un partenaire locale de qualité, et ne pas se limiter aux seules capitales économiques que sont Moscou et Saint-Pétersbourg. *« Le marché de l'emploi y est très tendu, aussi conseillons-nous d'attaquer le terrain plutôt par les régions »*, rappelle Géraldine Pavlov de MEDEF International. *« Le MEDEF Champagne-Ardennes a notamment organisé des missions avec la région de Samara où l'agroalimentaire a besoin de se développer et souhaite bénéficier de l'expertise des PME françaises en ce domaine. Dans la région de Bachkiri, le développement est tiré par les hydrocarbures dont l'exploitation nécessite des infrastructures où l'ingénierie française est particulièrement en pointe »*. De son côté UBIFRANCE a ouvert un bureau à Ekaterinbourg (1 700 km à l'ouest de Moscou) pour faciliter l'implantation des PME dans cette région en développement.

### Un savoir faire français apprécié

*« Pour commercer de façon durable, il faut bien préparer son approche du marché en sachant qui fait quoi et il est préférable d'avoir une implantation sur place, car pour les russes le relationnel est très important »*, souligne Elisabeth Puissant d'UBIFRANCE Moscou. *« Cela peut passer par une association avec un partenaire local en production, service ou commercialisation. Les Russes apprécient beaucoup le savoir faire français notamment en terme de management mais aussi de technologies où ils sont demandeurs de partenariats »*.
UBIFRANCE rappelle que 80 % des exportations russes sont composées de matières premières et de métaux. Enfin, elle ne saurait trop conseiller aux entrepreneurs français de prendre exemple sur leurs homologues allemands et d'apprendre à travailler davantage en association. *« C'est un avantage quand on arrive avec une gamme complète. Il faut aussi être plus efficace dans le suivi des clients russes »*.

***Pour plus d'infos :***
***www.ccifr.ru***
***(site de la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Russe)***

Dossier de **Philippe Sclavon**

# Les entreprises doivent plus que jamais miser sur l'innovation

**De 2008 à 2011, les efforts conjugués de l'Etat et des entreprises ont conduit à une augmentation sensible de la R&D dans notre pays, avec un investissement de 2,4 % du PIB, au dessus de la moyenne européenne (1,8 %). Un bilan encourageant pour un secteur hautement stratégique.**

L'effort français de R&D n'a semble-t-il pas été compromis par la crise, puisque le bilan annuel de Futuris sur la recherche française, fait apparaître une dépense en hausse en 2011 pour la troisième année consécutive avec un engagement de l'Etat de 28 milliards d'euros. Les entreprises privées affichent de leur côté une dépense en hausse de 1,8 % avec près de 27 milliards d'euros d'investissements. Le résultat des effets conjugués du Crédit d'impôt recherche (CIR) et des investissements stratégiques du Grand emprunt.

## Un environnement plus incitatif

L'élargissement du CIR en 2008, qui est devenu l'un des dispositifs les plus généreux de l'OCDE, a indéniablement donné une nouvelle impulsion aux engagements des entreprises. Son montant a ainsi triplé depuis 2007, pour représenter aujourd'hui 5 milliards d'euros. Ce régime a notamment incité des groupes étrangers, comme Microsoft, Google et Huawei, à installer leur centre de recherche européen en France. L'autre mesure majeure est le programme des investissements d'avenir, lancé en 2010, une enveloppe de 35 milliards d'euros dont près de 20 milliards avaient déjà été affectés fin 2011 à plus de 300 projets retenus par un jury d'experts internationaux. Des projets fléchés principalement vers la santé, le numérique ou le développement durable, qui s'ajoutent aux dotations de l'Agence nationale de la recherche (ANR).

## Un puissant levier de croissance

Une évaluation de l'intérêt des différents dispositifs d'incitation dans les pays de l'OCDE, réalisée par Dominique Guellec et Bruno Van Pottelsberghe, montre que les aides indirectes, comme le crédit d'impôt recherche, ont des effets plus rapides, mais que les aides directes, comme les investissements d'avenir, permettent de mieux se positionner sur les technologies émergentes et de canaliser les efforts dans des domaines stratégiques. Dans son rappport d'octobre 2010, la Cour des comptes évaluait que « 1 euro de CIR supplémentaire engendrerait 1 euro de dépenses supplémentaires de R&D et même 2 euros à long terme ». Déjà dans les années 90, Paul Romer, économiste à Stanford, expliquait dans sa « théo-

*Basée à Saclay, DOSEO qui ouvrira en 2013, est une plateforme d'innovation, de formation et de services qui a trait au domaine de la radiothérapie et de l'imagerie associée.*

## Un enjeu stratégique

***Orange et Thales*** *devraient bénéficier de la part du Commissariat général à l'investissement d'un investissement de* ***75 millions d'euros pour leur projet Andromède*** *de « cloud computing », une centrale numérique en France, qui pourra être utilisée par des entreprises de secteurs stratégiques, notamment dans la défense, la santé et l'aérospatiale, ainsi que par des services de l'État. Un complément de 60 millions d'euros sera apporté en fonction de l'avancement du projet. Les données sensibles seront ainsi stockées sur le territoire national. L'hébergement à l'étranger de données appartenant au gouvernement ou à des entreprises pose en effet une question majeure de sécurité et de souveraineté.*

rie de la croissance endogène », que les connaissances développées par une entreprise grâce à ses dépenses de R&D ont aussi un impact favorable sur les autres entreprises par un processus de diffusion des idées.

### Entretenir l'esprit d'innovation

Pour les deux co-fondateurs du Groupe CITI Technologies, Henri Gagnaire et Bilal Anbari, deux acteurs majeurs de l'ingénierie française, l'innovation constitue un avantage compétitif et commercial, si elle est maîtrisée en termes de technologie et de time-to-market. *« C'est un facteur de différenciation essentiel, car c'est en grande partie là que réside la valeur ajoutée d'une entreprise. La R&I est ancrée dans la culture d'entreprise de CITI Technologies, c'est ce qui structure notre groupe ».* Des équipes internes dédiées sont présentes sur les principaux sites (Rueil, Bièvres, Mulhouse, Lyon/Bron, Caen), des Docteurs universitaires sont recrutés sur certains sujets très pointus et un concours interne des Technologies Innovantes, vient stimuler en permanence les équipes. Le lauréat 2011, a vu son projet continuer à se développer et même devenir une marque déposée sous le nom d'ARRCAD, un système expert auto-apprenant de simulation et de gestion du câblage des ouvrages électriques industriels et tertiaires. Commercialisé fin 2011, ARRCAD est utilisé sur les projets en cours du Groupe CITI Technologies. Un environnement propice à l'éclosion de réponses novatrices qui sont source de profits, encore faut-il s'inscrire dans les filières les plus porteuses.

### Savoir saisir les opportunités

*« Audi est un constructeur à la pointe en matière d'innovation et de qualité perçue»*, explique Laurent Burelle, président-directeur général de Plastic Omnium, fier d'avoir décroché son premier grand contrat avec ses réservoirs spéciaux (SCR) destinés à réduire les émissions polluantes des véhicules diesel. *« Ce contrat représente une très belle vitrine pour notre*

## Les principaux secteurs d'investissement

***En tête les secteurs de la santé, du bien-être, de l'alimentation et des biotechnologies,*** *dont les investissements sont passés de 2,3 milliards € en 2006 à 3,2 milliards € en 2011. Les programmes liés à l'environnement et aux écotechnologies ont plus que doublé, le spatial a maintenu son effort avec 1,2 milliards €, tandis que la défense et la sécurité sont en retrait passant de 4 milliards € en 2006 à 3,2 milliards € en 2011.*

*innovation ».* Une commande qui permet à ces systèmes SCR d'entrer dans une production à grande échelle sur le site polonais du groupe, avec un volume annuel de 500 000 produits. Techniquement, le principe du SCR repose sur l'implantation d'un réservoir supplémentaire rempli d'une solution spécifique dénommée AdBlue. Elle réagit avec les oxydes d'azote pour former de l'azote et de l'eau. Concrètement, cela permet de supprimer 95% des émissions d'oxydes d'azote et 8% des émissions de $CO^2$. Un contrat significatif à l'échelle du Groupe. En 2010, la branche automobile de Plastic Omnium, qui regroupe les activités « réservoirs » et « pièces de carrosserie », représentait 3,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires. *« Nous y avons investi 100 millions d'euros, essentiellement en France. Aujourd'hui, nous commençons à en recueillir les fruits »*, explique Laurent Burelle. Entre-temps, une législation européenne a été mise en place. Elle va imposer des pénalités financières parfois très lourdes aux constructeurs dont les véhicules polluent trop. Ces contraintes représentent une formidable opportunité pour le groupe français.

## A la recherche de la performance industrielle

*Baptisé IRISE, **le nouveau laboratoire du CESI** spécialisé dans les sciences de l'industrie, entend s'imposer comme un partenaire de premier plan auprès de certaines filières comme l'énergie ou l'aérospatiale, dans l'optimisation de la performance industrielle. L'objectif d'IRISE est aussi d'intégrer plusieurs écoles doctorales. Il fait d'ores et déjà partie du réseau CONFERE regroupant les laboratoires et équipes de recherche des grandes écoles d'ingénieurs francophones, actives dans le domaine des sciences de la conception et de l'innovation. Dans une logique de complémentarité et en collaboration avec d'autres laboratoires de recherche, IRISE à vocation à s'insérer dans des réseaux de proximité (régions, bassins d'emploi, pôles de compétitivité) et à développer des travaux de recherche au service des entreprises industrielles partenaires du CESI.*

### Rapprocher entreprises et labos

Pour être plus compétitive, l'innovation doit plus largement reposer sur des partenariats actifs entre les entreprises et les laboratoires de recherche qu'ils soient publics ou privés. En janvier dernier, le géant du numérique Google et la fondation Télécom se sont associés pour renforcer le développement des programmes de formation, de recherche et de prospective en TIC. Guy Roussel, président de la Fondation Télécom, est très enthousiaste à l'idée de l'entrée de Google France : *« Compter une entreprise mondiale aussi innovante que Google parmi nos partenaires va permettre aux chercheurs et aux étudiants des écoles de l'Institut Télécom (5400 étudiants – 650 enseignants chercheurs) de bénéficier de contacts privilégiés avec l'un des leaders mondiaux du numérique, pour des collaborations scientifiques et technologiques thématiques, pour des opportunités de carrière offertes à nos ingénieurs et managers, et pour le soutien aux start-up incubées ».* Parmi les programmes qui ont séduit

## En Europe...

*La stratégie de Lisbonne fixait en 2000 un objectif de 3% du PIB en dépenses de R&D en 2010 dans l'Union. L'échec est patent puisque l'année dernière les investissements restaient inférieurs à 2 %. Seuls la Finlande, la Suède et le Danemark dépassaient le seuil fixé par Bruxelles. Derrière ces pays nordiques, l'Allemagne est le pays le plus avancé avec 2,7 %, grâce à une industrie portée vers le haut de gamme, alors qu'l n'existe aucun dispositif fiscal et que seules 8 % des entreprises innovantes bénéficient d'aides. L'Etat fédéral donne l'exemple avec un budget record de 12,9 milliards d'euros en 2012 (en progression de 11 %).*

# Dossier

*L'équipe de **Partnering robotics**, basée à Cergy-Pontoise, qui posséde une solide expérience professionnelle dans les secteurs des technologies de l'information, de l'électronique, du web et de l'impression numérique, créer de nouveaux usages de robotique pour les «espaces publics culturels», les «foyers où circulent des services numériques convergents», et «l'entreprise 2.0».*

## *Pour valoriser l'innovation auprès des PMI TPI industrielles, l'UIMM a créé des dispositifs complémentaires.*

***Le Fonds pour l'innovation dans l'industrie,*** *doté de 20 millions d'euros sur cinq ans (2011-2015), a pour vocation de faciliter les passerelles avec l'enseignement supérieur et la recherche. Il soutien également plusieurs projets de recherche universitaire portant sur la conduite de l'innovation et les technologies susceptibles de créer de nouveaux débouchés pour la métallurgie.*
***UIMMInvest PMI,*** *permet de renforcer la structure financière des PMI et de faciliter leur accès aux prêts participatifs grâce à des fonds de garantie abondés par la profession. Un an après sa création, le fonds a soutenu 36 projets à hauteur de 25 millions €.*
*En 2011, deux nouveaux fonds d'investissement sont venus compléter ce dispositif : le fonds sectoriel FIMIEEC (pour les industries électriques, électroniques et de communication) qui propose aux PME en croissance des investissements en fonds propres sur des critères de création de richesse et d'emplois, et le fonds régional d'Investissement Rhône-Alpes.*

## *Se tourner vers les marchés du futur*

*La France ne retrouvera une croissance forte et durable qu'à condition de s'engager résolument sur de nouveaux marchés comme, par exemple, les « smart grids ». Il est donc indispensable de mettre en place une politique volontariste d'accélération des programmes d'investissement, pour développer un véritable écosystème d'innovation. Le MEDEF appelle à la mise en œuvre d'un « Pacte innovation » où toutes les entreprises affirmeront leur ambition de contribuer à faire travailler mieux ensemble les différents acteurs, de développer leur effort de R&D en France, leur collaboration avec l'Université et l'enseignement supérieur et l'émergence de binômes grandes entreprises/PME.* ***L'extraordinaire croissance à venir de l'économie numérique va tout transformer et pourrait engendrer beaucoup d'emplois.*** *Selon une estimation du Boston Consulting Group, la valeur de l'économie numérique va doubler d'ici 2016. Le cabinet McKinsey a calculé qu'au cours des quinze dernières années 700 000 emplois ont été créés grâce au numérique. Le MEDEF propose de mettre en place une politique volontariste d'accélération des investissements dans les infrastructures numériques de très haut débit et d'intensifier les efforts de formation aux usages du numérique. Cela passe notamment par le déploiement exhaustif du haut débit (10 mbits/s) sur l'ensemble du territoire d'ici 5 ans. Enfin, l'instauration d'un crédit numérique et l'affinement de certains critères du crédit d'impôt recherche pour que les activités très innovantes du Web 2.0 soient éligibles, permettraient de faire basculer plus rapidement les TPE-PME dans l'ère numérique.*

Google France, le programme « Futur et ruptures » vise à soutenir des projets de recherche dit « amont » et en rupture dans ce secteur. L'occasion de découvrir les talents de demain nécessaires au développement de son centre de recherche mais également d'échanger avec le milieu universitaire sur des projets technologiquement innovants. *« Avec ce partenariat et le nouveau centre de R&D de Google basé à Paris, nous espérons que nous pourrons continuer à développer des échanges et des partenariats constructifs avec d'autres établissements d'excellence tels que celui-ci, en France et en Europe »*, déclare Dan Teodosiu, directeur du Centre de Recherche et Développement de Google.

### → Scrome

*Parfait exemple d'une collaboration réussie entre un laboratoire universitaire de recherche et une entreprise,* ***Catopsys est un simulateur de réalités virtuelles****, qui n'a besoin que d'un PC pour fonctionner. Il projette sur les murs de la pièce où il est installé, des images aussi nettes que sur un écran. Une prouesse technologique que l'on doit aux équipes de l'Université d'Auvergne à Puy en Velay, dont Scrome, spécialiste en optronique et opto-mécaniques, basé à Cergy-Pontoise, assure la production et la commercialisation. Proposé dans un premier temps aux militaires pour leur entrainement, le dispositif peut connaître des applications multiples chez les urbanistes, les sociétés d'ingénierie, le tourisme, les auto-écoles et bien sûr les jeux vidéos.*

## Ramesh Caussy,

Président & CEO de Partnering 3.0

**Les PME sont confrontées à de nouvelles réalités suscitées à la fois par la mondialisation économique et la crise. Ramesh Caussy, Président & CEO de Partnering 3.0, spécialisée dans le développement de stratégies et de solutions innovantes, et Jean-Louis Levet, économiste, auteur de l'ouvrage « *Réindustrialisation j'écris ton nom* », paru à la Fondation Jean Jaurès, nous livrent leur analyse sur les moyens de favoriser leur esprit d'innovation.**

***Comment ouvrir davantage les PME à la R&D et générer un modèle d'innovation tourné vers l'action ?***

***R.C :*** *La R&D est un facteur de compétitivité déterminant. Toutefois les coûts inhérents au processus de mise en place d'une R&D performante sont souvent lourds pour une PME. Entre la recherche appliquée et les marchés le vide reste à combler. Il manque un maillon dans l'écosystème d'affaires tel qu'il est actuellement conçu pour que la R&D soit accessible aux PME. C'est pourquoi, j'ai proposé un modèle nouveau, différent des pôles de compétitivités, qui est effectivement tourné vers l'action et qui fait le lien entre recherche appliquée-formation-marché. Il s'appuie sur l'existence d'une cellule de transformation des plateformes conceptuelles en produits concrets. Je suis actuellement en recherche de financement.*

***J.L.L :*** *Sous la pression de la crise, les entreprises redécouvrent les bienfaits de la valorisation de leurs savoir-faire, pour diversifier leurs clientèles et leurs produits et vont chercher des relais de croissance hors de leur champ traditionnel. Elles Localisent leur production au plus près des marchés. De plus, la convergence entre domaines de recherche et multidisciplinarité débouchent ainsi sur de nouveaux produits, de nouveaux usages, comme l'illustre la convergence en cours entre nanotech, biologie, informatique et sciences cognitives. Autant d'évolutions qui poussent les PME à innover à plusieurs et dans la durée.*

> *« L'accès au financement est une vraie question en France pour les PME/TPE. Le capital-risque est encore trop timide. »*
> *Ramesh Caussy*

***L'accompagnement des projets innovants doit-il reposer sur des aides directes ou indirectes et l'accès aux financements, notamment au capital-risque, leur est-il suffisamment ouvert ?***

***R.C :*** *L'expérience « terrain » me conduit clairement à voter pour un financement direct des projets innovants même si une logique voudrait une mixité des dispositifs de soutien. Malheureusement l'accès au financement est une vraie question en France pour les PME/TPE. Le capital-risque est encore trop timide.*

***J.L.L :*** *La R&D et l'innovation industrielle sont au rang des investissements à encourager via la fiscalité. Le crédit impôt-recherche corrige encore assez mal l'écart existant entre les produits français et ceux d'autre pays en contenu et en innovation, car il favorise peu les investissements de développement et la réalisation de prototypes. Le CIR pourrait être utilement complété par un crédit d'impôt innovation prototype tout en ciblant davantage les conditions d'éligibilité.*

***Doit-on élargir le crédit d'impôt recherche aux activités du web 2.0 et plus généralement à l'univers numérique ?***

***R.C :*** *L'innovation aujourd'hui est significativement stimulée par le « numérique » et passe aussi par le business modèle, le design, ou le Web 2.0. Il faudrait plus de mécanismes pour soutenir ce type d'innovation. Cela doit-il se faire par le crédit impôt recherche pour le Web 2.0 ? Pourquoi pas, s'il s'agit de travaux portés par des profils d'ingénieurs ou de chercheurs sur des projets réellement innovants. Cette question mérite d'être creusée, car les risques sont réels.*

***La co-innovation est-elle une piste à suivre pour favoriser La culture de l'innovation dans les PME ?***

***R.C :*** *Certainement. Je mettrai toutefois un bémol sur ce point, car la façon dont cette co-innovation se met en place conditionne le succès de l'opération. J'ai des doutes sérieux sur l'efficacité des mécanismes actuellement en place pour soutenir ces processus.*

## Jean-Louis Levet

Economiste

***J.L.L :*** *Les entreprises ne peuvent plus innover seules ; trouver des partenaires est une nécessité. Une étude réalisée en 2010 montre ainsi l'effet significatif des coopérations entre Universités et Entreprises sur l'intensité d'innovation des entreprises en Allemagne et en France, tout en révélant que cet effet est trois fois plus élevé en Allemagne qu'en France. Favoriser toujours davantage la constitution et le développement de clusters locaux, de pôles de compétitivité, de projets associant plusieurs partenaires permet d'agir puissamment et dans la durée pour stimuler l'innovation chez les PME : elles sont alors amenées à revoir leurs modes d'organisation, la gestion de leurs flux d'information en interne et dans leurs relations avec leurs partenaires, la valorisation et la protection de leurs portefeuille de savoir-faire.*

***L'émergence d'un nouveau modèle économique reposant sur des binômes grandes entreprises/PME, comme le propose le MEDEF, est-elle de nature à favoriser l'innovation et la croissance ?***

***R.C :*** *Les binômes grandes entreprises/PME sont une bonne idée. Il est certain que les capacités de soutien des efforts de R&D, et d'accès aux marchés locaux ou internationaux des grandes entreprises sont attractives pour les PME qui sont généralement flexibles, et expertes sur des sujets particuliers. Des efforts restent toutefois à produire sur les interactions avec les TPE car en situation d'économie numérique leur créativité et capacité à anticiper les changements technologiques sont vitales.*

> *« Pour stimuler l'innovation chez les PME, il faut favoriser le développement de cluster locaux et de projets associant plusieurs partenaires. »*
> *Jean-Louis Levet*

***J.L.L :*** *Notre pays est marqué par un réel déséquilibre des relations entre grands groupes et PME. Or, ce point est fondamental pour une montée en puissance d'une économie de la qualité. Il conviendrait de mobiliser plusieurs leviers : encourager le regroupement des entreprises moyennes en phase d'activité montante, recentrer le capital-risque sur les entreprises en phase réellement d'amorçage, limiter les crédits d'impôt à la part des investissements les plus risqués, instaurer un partage équilibré des risques dans les contrats de sous-traitance et rééquilibrer les relations entre les grandes centrales d'achat et les petits producteurs.*

***La question de l'innovation pose aussi celle du dépôt de brevets. Comment se situe la France en ce domaine ?***

***R.C :*** *Selon le rapport 2011 de l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle, la France bien que connaissant un ralentissement du nombre de demandes de brevets reste dans le Top 6 des grandes nations en matière d'activité liée à la propriété industrielle. Cet indicateur est souvent regardé par les analystes pourtant il faut rester mesuré sur les interprétations que l'on peut en tirer dans le contexte économique actuel et du fait de la nature des changements technologiques en cours. Le coût de dépôt d'un brevet reste élevé et difficile à gérer administrativement pour une PME.*

***J.L.L :*** *Notre pays reste insuffisamment créatif, bridé par des blocages de fond qu'il faut attaquer résolument : l'aversion à la prise de risque, des situations considérées comme acquises, une confiance moindre aux liens interpersonnels au contraire des autres pays européens.*

***Quels doivent-être selon vous les grands axes d'innovation à privilégier ?***

***R.C :*** *Les opportunités qu'offre l'émergence d'une économie numérique et la ré-industrialisation de la France sont des axes majeurs. Ainsi, des domaines tels que la robotique, l'énergie intelligente ou encore les services numériques intégrés à des plateformes embarquées sont particulièrement prometteurs.*

***J.L.L :*** *Il n'y a pas d'activités condamnées et des activités d'avenir ; notre pays aux savoir-faire diversifiés peut, au service de l'emploi, à la fois réaliser des innovations fortes et monter en gamme dans des activités matures qui constituent le gros des flux commerciaux de la France (aéronautique, spatial, énergie, eau, chimie, etc) et promouvoir l'innovation de rupture pour des activités à la frontière technologique (nano, technologies vertes, numérique, télécommunications, etc).*

Dossier de Anna Voltz

# Le e-commerce poursuit sa croissance et se diversifie

**Avec le nombre grandissant d'utilisateurs de Smartphones on parle non seulement de e- mais aussi de plus en plus de m-commerce, sans oublier - grâce aux réseaux sociaux - le f-commerce (activité de vente via une page ou application Facebook) et le t-commerce (par télévision). La transparence virtuelle des marques fait qu'une réputation est vite détruite et le service client plus important que jamais. Tour d'horizon.**

Le e-commerce tel que nous le connaissons de nos jours est un secteur relativement jeune même si les premières transactions en ligne datent de 1979. Depuis environ une décennie et suite à la démocratisation d'Internet, le secteur du commerce en ligne enregistre des bilans plus conséquents. L'année 2011 a été cruciale pour le commerce en ligne car selon Marc Lolivier, Délégué Générale de la Fevad (fédération e-commerce et vente à distance),

*« 2011 restera comme une année historique pour le e-commerce français. Plus de la moitié de la population commande aujourd'hui sur Internet. Toutes les catégories de Français sont concernées, quels que soient l'âge, le milieu socioculturel ou le lieu de résidence».* Au premier trimestre, *« Le e-commerce en France continue de progresser plus vite que le nombre d'internautes : car non seulement les Français sont de plus en plus nombreux à acheter sur Internet, mais ils ont tendance également à y consommer de plus en plus »*, note M. Lolivier*. D'après une étude de la Fevad publié en juin 2011, les premiers univers de produits achetés en ligne sont dans l'ordre : voyage tourisme (56%), services (52%), produits culturels (45%) et habillement (43%).

## Le service client comme moteur

Au premier trimestre 2012, les ventes en ligne ont augmenté de 24% pour un montant de 11 milliards d'euros. La fréquence d'achat progresse elle aussi (cinq achats par trimestre par cyber acheteur). Sur le site de frenchweb.fr Youssef Rahoui a publié le 14 février dernier un article intitulé *« les grandes tendances du e-commerce »*. L'auteur souligne le fait que les clients du Net ne sont « plus muets et leurs critiques font et défont en temps réel les réputations sur twitter. » Il poursuit : *« Zappos a montré que le service client, ce poste haï et délocalisé, était le plus puissant des services*

## Conférence sur le e-commerce

*Le MEDEF Ile-de-France a initié en partenariat avec Tequilarapido une conférence sur le e-commerce qui se déroulera le **25 septembre 2012 au siège du MEDEF Ile-de-France** (accueil dès 17h45, début de la conférence à 18 h). Au centre des débats, « le nouveau visage du e-commerce : mobilité, proximité et stratégies multi-canals ». Représentants des ETI, PME, grands comptes, blogueurs, presse, sont attendus pour écouter les interventions de Marie-Christine Oghly, Présidente du MEDEF Ile-de-France - Rémy Merckx, VP e-Commerce Sales & Distribution Accor - Jean-Noel Penichon, Directeur digital Mc Donald's - Toufik Lerari, CEO tequilarapido - Jacques Antoine Granjon, CEO Vente Privée (sous réserve) - Roberto Modica, Responsable e-commerce Façonnable (sous réserve).*

*French Web sera le partenaire média de cet évènement.*

## Le « FrenchWeb Tour »

***FrenchWeb TV** vient de lancer le « FrenchWeb Tour » en mai dernier, l'objectif étant d'aller découvrir les différents écosystèmes directement liés au numérique (startups, investisseurs, lieux High-tech dédiés, campus de formation, entreprises e-commerce, entreprises digitales au sens large, impact sociétal et politique etc.). Le FrenchWeb Tour est pensé pour être diffusé chaque mois, l'équipe de **FrenchWeb TV** a commencé par Lille et sa région, avec un focus important sur l'e-commerce (le nord étant le berceau de la distribution et de la VPC). La prochaine ville sera très probablement Nantes.*

*Au premier trimestre 2012, les ventes en ligne ont augmenté de 24% pour un montant de 11 milliards d'euros.*

*marketing.* » Comme les marques sont devenues transparentes via le Net, elles-mêmes ont alors intérêt à très bien soigner leur e-réputation. Comme la relation client est également un facteur de croissance, les sites multiplient les efforts pour satisfaire les consommateurs. Et la question clé des acteurs doit être : Comment mieux répondre aux attentes de clients ? La transparence du net n'est pas seulement une menace pour la réputation mais également une chance pour mieux connaitre ses clients.

### Une plus grande liberté

Quand on analyse les différentes études, on constate que les Français achètent sur le web pour gagner du temps, parce que les prix sont plus bas que dans les commerces et parce qu'ils peuvent acheter à n'importe quel moment de la journée (voire la nuit). Le cyberacheteur veut se simplifier le quotidien et les acteurs du secteur doivent l'aider à satisfaire ce besoin. Le e-client d'aujourd`hui veut acheter où il veut, quand il veut et à travers le média qu'il privilégie. Si le m-commerce devient de plus en plus important, le social commerce (via les réseaux sociaux aussi appelé f-commerce si cela passe par facebook) a des beaux jours devant lui car son potentiel est non négligeable.

### Nouveaux modèles de business

Dans l'avenir il est probable que de plus en plus de sites tenteront de se passer des intermédiaires – à l'instar des sites de voyages qui ne travaillent parfois plus avec des tours opérateurs - ainsi ils peuvent proposer des produits moins chers (Source : FrenchWeb TV). Ceci étant important pour les clients qui achètent aussi pour cette raison via le Net où la concurrence est accrue. D'autres tendances à suivre : l'augmentation des achats de cybernautes de plus de 65 ans et de produits qui se vendent de plus en plus par voie électronique - comme la voiture.

**(Source : Observatoire des Usages Internet – Janvier- Mars 2012 - Copyright Médiamétrie)*

***Pour en savoir plus :***
***http://frenchweb.fr - www.fevad.com - www.tequilarapido.com***

Dossier de Philippe Sclavon

# Une « Business Academy »

**Conçu pour révéler le potentiel des porteurs de projets d'entreprises dans les quartiers, le programme YUMP qui a fait ses preuves en Suède, devrait s'implanter en Seine-Saint-Denis dès cet été. Un concept original à découvrir.**

*La Yump Académie version suédoise arrive en Seine-Saint-Denis pour doper la création d'entreprise.*
*Avec 11,7% de chômeurs (INSEE), le 93 est le département le plus touché d'Ile-de-France.*

Derrière le nom de code, Young Urban Movement Project, se cache une opération ambitieuse ayant pour objectif d'aider les jeunes entrepreneurs des quartiers à concrétiser leurs projets. Le concept qui a vu le jour en Suède, propose un accompagnement complet incluant une formation professionnelle de 6 mois, un coaching professionnel par des experts durant la phase de lancement (1 an), une aide dans la mise en réseau de l'entreprise, la levée de fonds et un suivi sur 3 à 5 ans après le lancement.

## Développer des activités durables

Il s'agit avant tout de donner leur chance aux entrepreneurs des quartiers qui ont des idées mais manquent d'appuis, de réseaux, de financements, de chercher et développer l'excellence dans les quartiers, d'aider les jeunes entrepreneurs potentiels (20-40 ans) à passer du rêve à la réalité, du projet à l'entreprise. Sans oublier, bien sûr, l'effet de telles dynamiques sur le tissu économique et social au niveau local.

YUMP passe par l'identification, la sensibilisation et la sélection des projets, la formation des porteurs, la participation au financement des projets de création. Le tout avec une logique « business » assumée visant à favoriser la création d'entreprises viables et à fort potentiel de croissance. On est ici très loin de la création de petites activités d'appoint ! Une première sélection des projets aura lieu en juillet, afin de retenir une trentaine de candidats parmi lesquels seront choisis les 10 équipes qui intègreront dès septembre la YUMP Academie pour une durée de 6 mois. Au final, 5 à 6 lauréats auront la chance de voir leur projet éclore dans la YUMP Couveuse, avec un accompagnement renforcé.

## Le choix du 93

Avec 66 % de la population ayant moins de 45 ans et la présence du plus grand nombre de Zones Franches Urbaines (8 000 emplois et 13 villes), le terrain est favorable. Le taux d'activité global est de 72,3%, majoritairement dans le commerce et les services, mais moins de 5% d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Enfin, la Seine-Saint-Denis offre un fort potentiel en création d'entreprises individuelles : 9 552 en 2010, soit 13% du total des entreprises du département. De nombreux partenaires soutiennent déjà l'initiative : des entreprises (Mercuri Urval, Fidus, FTPA, Vae Solis Corporate), des institutions (American Chamber of Commerce en France, Ambassade de Suède, la Région Ile-de-France...) et la Fondation Luc

*Pour en savoir plus :*
*retrouvez Yump sur Twitter (@YumpAcademie)*
*et sur facebook :*
*www.facebook.com/YumpAcademie*

Besson. Pour se développer pleinement, le programme doit très prochainement boucler son budget.

### Un programme qui a fait ses preuves

En Suède, où Yump a été créé en 2008, deux académies ont été menées à bien... En tout, 2 500 jeunes des quartiers ont été sensibilisés à l'entreprenariat, 250 ont participé aux Moov'Up (sélection), 160 candidats ont assisté aux tests de recrutement et 27 jeunes formés. Six sociétés sont actuellement en couveuse, avec des résultats et objectifs concrets : 55 emplois budgétés et 11 millions d'euros de chiffre d'affaires budgété pour 2013-2014. Deux sociétés ont également été créées hors couveuse.

**YUMP France vise une implantation dans toute la France** et dix académies par an dans les principales villes françaises, à moyen terme. Un développement international devrait suivre.

Retrouvez toute l'actualité du MEDEF Ile-de-France et notre magazine en ligne sur notre site
**www.medef-idf.fr**

Dossier de Philippe Sclavon

# Les doctorants et la création d'entreprises

**51,5% des doctorants déclarent avoir un projet entrepreneurial, c'est ce qui ressort de l'enquête menée par Novancia Business School Paris, avec le concours de l'ANRT (Association Nationale de la Recherche et de la Technologie).**

Les chercheurs constituent un vivier de créateurs d'entreprises innovantes à fort potentiel de développement. Malgré les mesures mises en place depuis une dizaine d'années pour faciliter les passerelles entre la recherche et la création d'entreprises, ils sont pourtant peu nombreux à tenter l'aventure entrepreneuriale. La sensibilisation et la formation ont un rôle important à jouer pour les amener à considérer cette possibilité de carrière.

## Un gisement de créateurs important

L'enquête, réalisée par Erwan Lamy, enseignant-chercheur de Novancia, révèle que 51,5% des doctorants Cifre* indiquent avoir un projet de création d'entreprise dont 31,3% ont l'intention ferme de créer. Les résultats montrent toutefois des disparités d'intention selon les disciplines : les doctorants en sciences humaines et humanités sont ainsi les plus tentés par l'aventure, à 44,3%, suivis des doctorants en science de la société (40,7%), en information/communication (40,6%) puis les doctorants en sciences de l'ingénieur (40,3%). Les chimistes et physiciens, quant à eux, optent majoritairement pour une carrière de chercheurs en grande entreprise (respectivement 51,6% et 44%) et se montrent peu enclins à travailler dans des PME, que ce soit pour encadrer la R&D ou y être chercheurs.

## Une intention entrepreneuriale contrainte par le contexte économique ?

Cet engouement des doctorants Cifre pour la création, s'explique-t-il par les tensions sur le marché de l'emploi, qui les conduiraient à envisager cette alternative faute d'autres débouchés ? Pour Erwan Lamy *"la création d'entreprise n'est pas envisagée comme un palliatif puisque les doctorants ayant l'intention de créer se montrent plus confiants dans leurs perspectives d'emploi à l'issue du Doctorat, à 86,3 % que leurs condisciples n'ayant pas l'intention de créer (confiants à 81,6%). »* A noter : ce sont les doctorants en biologie, médecine et santé qui sont le plus sceptiques sur leurs perspectives d'emploi (70,6% de confiants). Les motivations à la création font relativement consensus, quelle que soit la discipline suivie. Les docto-

** Doctorats qui relèvent des Conventions Industrielles de Formation par la Recherche par lesquelles ils sont embauchés par une entreprise dans le cadre d'un collaboration de recherche avec un laboratoire public.*

*L'ANRT s'est associée à Novancia pour initier les doctorants Cifre à la création d'entreprise. En septembre dernier, dans le cadre des 24h chrono de l'entrepreneuriat, édition spéciale Doctorants Cifre, une cinquantaine de doctorants de profils variés ont ainsi planché sur des projets de création d'entreprise. Accompagnés par des coachs, ils avaient une journée et une nuit non-stop pour ficeler tous les aspects de leur projet : business plan, stratégie commerciale, prévisions financières, dépôt de brevets ... Moins de 6 mois après l'opération, 3 participants se sont effectivement lancés dans la création.*

***Prochaine édition des 24h chrono de l'entrepreneuriat, édition spéciale Doctorants Cifre, les 21 et 22 septembre prochains.***

**51,5%**

*des doctorants Cifre indiquent avoir un projet de création d'entreprise.*

rants ayant l'intention ferme de créer mettent d'abord en avant le plaisir de créer (90,3%), le désir d'autonomie (87,5%) et la possibilité d'appliquer leurs travaux de recherche (85,9%). L'aspect financier est important mais n'est pas prioritaire, cité par 72% d'entre eux.

### Les freins à la création

Concernant les freins à la création, les doctorants tentés par l'aventure entrepreneuriale soulignent d'abord la difficulté de mobiliser des ressources financières suffisantes pour 79%, la complexité (55,4%) et le facteur risque trop important (52%). Le tiercé est identique pour les doctorants qui ne sont pas tentés par l'entrepreneuriat. Ils ont en revanche une sensibilité forte à un autre frein qui semble plus décisif dans leur intention de ne pas se lancer : la crainte de ne plus avoir assez de temps pour leur recherche, citée par 59,3% d'entre eux (contre 39.6% des doctorants ayant l'intention ferme de créer qui y voient un frein). Pour Erwan Lamy, *« Il est frappant de noter que le risque financier est considéré avec la même acuité par les entrepreneurs que les non entrepreneurs. Cela suggère que les considérations financières n'affectent pas l'intention entrepreneuriale puisque les non-entrepreneurs ne les perçoivent pas de manière plus prégnante »*. Et de conclure, *« il s'agit donc davantage d'une inquiétude générale sans rapport direct avec la décision de passer à l'acte »*.

### Lever les barrières grâce à la sensibilisation

Lorsqu'on les interroge sur les difficultés pressenties et liées à la création, les doctorants ayant l'intention ferme de créer citent d'abord :

- **L'obtention des ressources financières :** 82,8%
- **La constitution d'une clientèle :** 78,8%
- **Les formalités administratives :** 66,9%
- **L'acquisition des compétences commerciales :** 61,4%
- **L'acquisition des compétences gestionnaires :** 54,1%

C'est donc dans ces domaines que l'accompagnement des doctorants futurs entrepreneurs peut permettre de lever des barrières.

# Les problèmes de logement des salariés affectent 40% des entreprises

**Un établissement sur quatre signale que les problèmes de logement des salariés compliquent le recrutement, un sur cinq évoque les freins à la mobilité interne. Voici quelques uns des principaux enseignements de l'étude du CREDOC* réalisée pour le MEDEF.**

La part de plus en plus importante consacrée au logement dans le budget des ménages, fait irruption dans le quotidien des entreprises. 23 % des établissements font ainsi état de difficultés de recrutement liées à la crise du logement, 20 % des comités d'entreprises mettent ce sujet à l'ordre du jour et un établissement sur cinq se plaint de ne pas réussir à gérer la mobilité de ses salariés en interne.

### La région parisienne est la plus touchée

Deux régions se retrouvent au cœur de la tourmente : la région méditerranéenne et l'Ile-de-France. 37 % des établissements franciliens indiquent en effet que certains de leurs salariés rencontrent des difficultés à se loger. Rien d'étonnant à cela, quand on connaît la pénurie qui frappe la région. Seuls 35 à 40 000 logements sont construits chaque année, pour des besoins estimés à 60 000. Dans ce contexte, ce sont les grandes entreprises qui emploient 38 % des salariés, qui se retrouvent en première ligne. 43 % d'entre-elles signalent des salariés en prise avec des difficultés de logement et 55 % déplorent qu'ils aient à subir des temps de trajet trop longs, alors même que 64 % de ces entreprises font de la proximité des moyens de transport, leur principal critère de localisation. Un phénomène qui ne concerne pas seulement les jeunes salariés ou les intérimaires. 42 % des classes moyennes et 44 % des couples avec enfants, font part de charges de logement lourdes à assumer. Quant aux cadres, ils sont 71 % à se dire prêts à refuser une opportunité professionnelle, si elle devait impliquer un déménagement.

### Les entreprises prêtes à s'impliquer davantage

Dans les grandes entreprises, les

*« Au cours de ces cinq dernières années, 500 000 personnes en recherche d'emploi auraient effectivement renoncé à un poste parce que cela les aurait contraintes à accroître leurs dépenses de logement »*

*Selon l'étude du CREDOC, **23 % des entreprises** estiment que les problèmes de logement compliquent leur recrutement, **19 %** que cela rend plus difficile la mobilité interne et **18 %** que cela nuit à la productivité.*

## Un accord national interprofessionnel

*Destiné à **« faciliter l'accès au logement pour favoriser l'accès à l'emploi »**, il vient rappeler à l'Etat qui a largement ponctionné les fonds collectés par les entreprises au titre d'Action Logement depuis 2009, que les partenaires sociaux entendent bien reprendre la main, après leurs efforts sur la gouvernance et la restructuration réussie des collecteurs (CIL). **« Les partenaires sociaux souhaitent ainsi rappeler leur vocation à gérer l'ensemble du dispositif »** a notamment indiqué le négociateur du MEDEF, Benoît Roger-Vasselin. Ce texte est désormais sur la table du nouveau gouvernement.*

conditions de logement des salariés font partie des sujets de préoccupation de près d'un établissement sur deux (49 % exactement). Concrètement, 25 % des établissements choisissent de recourir aux dispositifs proposés par Action Logement (les prêts à l'acquisition ou à la construction sont les services les plus sollicités (14 %), suivis des offres locatives (12 %) et des avances Loca-pass) et 35 % mettent en place des actions spécifiques à leur entreprise. 21 % mettent ainsi à disposition de leur personnel des documents d'information sur les aides existantes, 8 % offrent une assistance sociale directe et 6% proposent des logements dont elles sont propriétaires. La situation est tout autre dans les petites entreprises qui manquent de moyens financiers et humains pour gérer ce genre de problèmes, d'autant que les établissements de moins de 20 salariés, qui n'abondent plus à Action Logement depuis 2006, ne savent pas forcément que leurs salariés peuvent malgré tout bénéficier des différents services proposés. Signe encourageant dans ce tableau préoccupant, pour trouver des solutions mieux adaptées, 69 % des entreprises souhaiteraient être associées à l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et des Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) qui fixent les grandes lignes de l'urbanisme au niveau d'un territoire.

**Enquête réalisée auprès de 1516 établissements en décembre 2011, auprès de la personne en charge des ressources humaines.*

# “ L’apprentissage ? Pour recruter autrement ! ”

**FORMEZ VOS FUTURS COLLABORATEURS ET BENEFICIEZ DES AVANTAGES DU CONTRAT D’APPRENTISSAGE**

SANTÉ SOCIAL

COMMERCE MARKETING - ACHATS COMMUNICATION

COMPTABILITÉ GESTION - FINANCE AUDIT

INFORMATIQUE TÉLÉCOMMUNICATIONS

LOGISTIQUE QUALITÉ

MANAGEMENT RESSOURCES HUMAINES DROIT

INDUSTRIE ENVIRONNEMENT ENERGIE

IMMOBILIER BÂTIMENT

*Optez pour l’une de nos*

**60 FORMATIONS universitaires**

*en contrat d’apprentissage*

**de BAC+2 à BAC+5 !**

Notre équipe de chargées des relations entreprises est là pour vous accompagner dans vos démarches de recrutement :

- Qualification du besoin
- Sélection des candidats
- Mise en place du contrat d’apprentissage

***Contactez-nous au 01 60 79 54 00***

CFA EVE Evry Val d’Essonne

48 cours Blaise Pascal - 91025 ÉVRY cedex - **www.cfa-eve.fr**

Dossier de **Anna Voltz**

# **Manutan** affiche sa nouvelle vision d'entreprise

**Créé il y a 46 ans, le groupe Manutan est l'un des leaders européens sur le marché de la Vente à Distance inter-entreprises d'équipements et consommables industriels et de bureau. En 2011, le Groupe a inauguré son Centre Européen exemplaire à Gonesse.**

© MANUTAN

*Xavier Guichard est Directeur Général Délégué du Groupe Manutan, fonction qu'il se partage avec son frère Hervé.*

Le succès de Manutan repose notamment sur l'ambition d'une même famille. *« En 1966, notre grand-père André Guichard a eu l'idée de créer la première société française de vente par catalogue d'équipements industriels pour les entreprises »*, souligne Hervé Guichard qui se partage depuis fin 2011 avec son frère Xavier la Direction Générale du Groupe (en alternance tous les deux ans). Pour financer son projet, leur grand-père a vendu son appartement et a confié les rênes de l'entreprise à son fils Jean-Pierre. Aujourd'hui, le Groupe est l´un des leaders européens dans la vente à distance d'équipements et consommables industriels et de bureau destinés aux entreprises et aux collectivités. Il opère à travers 22 filiales - implantées dans 19 pays européens et compte près de 1700 collaborateurs. Le chiffre d'affaires global s'est établi à 588 millions d'euros pour l'exercice 2010/2011.

## Un Centre Européen, emblème de la vision du Groupe

En 1985, le Groupe est introduit au second marché de la Bourse de Paris. C'est aussi au milieu des années 1980 que Manutan a engagé la deuxième phase de son développement européen. Le début des années 2000 est marqué par l'émergence de l'e-business avec l'ouverture des premiers sites marchands et le déploiement de solutions d'e-procurement. *« Nous avons su saisir avec succès cette opportunité, en lançant de nouveaux outils en adéquation avec les tendances du marché »*, précise Xavier Guichard. *« En 2011, le Groupe amorce un tournant de son histoire avec la mise en place d'une entreprise intégrée et le renforcement d'une stratégie business forte, ancrés sur des valeurs humaines. En août dernier, nous avons ouvert les portes de notre Centre Européen qui symbolise l'unicité du Groupe, ses ambitions et sa vision business, humaine et environnementale »*. Ce centre, conçu comme un village, regroupe une plateforme logistique de 41 000 m², un bâtiment tertiaire de 9 500 m², un restaurant, l'université Manutan et un complexe sportif. Ce site a été l'un des premiers en France à avoir obtenu la double certification « Haute Qualité Environnementale » (HQE) pour le tertiaire et la logistique. La direction a voulu ce centre à la fois comme un emblème pour le reste du Groupe et une réalisation très concrète de leur vision de l'avenir : *« Celle-ci est inspirée par un idéal, celui où chaque entreprise pourrait contribuer à créer de la valeur à l'échelle de la société et non plus uniquement pour ses actionnaires, ses partenaires et ses salariés »*, ajoute Hervé Guichard.

© MANUTAN

*Vu du ciel: Le nouveau Centre Européen de Manutan se trouve à Gonesse.*

## Une stratégie « multi-canal »

Les ambitions autour de ce nouveau site sont fortes : il doit permettre au Groupe de passer un cap important dans sa croissance. Aujourd'hui, les deux frères souhaitent renforcer la stratégie « multi-canal » qui associe les canaux papiers traditionnels aux canaux digitaux ainsi qu'à une force de vente. Figurent également parmi leurs priorités : l'industrialisation de leur modèle de croissance au niveau européen *« avec la création de fonctions centrales, le déploiement d'outils communs et l'échange de bonnes pratiques »*, conclut Xavier Guichard.

***Pour en savoir plus :***
***www.manutan.fr***

Dossier de **Anna Voltz**

# PARIS Web TV : une télé pleine de

*« Aller là où les médias ne vont pas, offrir une télé faite par et pour les parisiens, donner la parole à tous ceux qui font la richesse de la capitale et contribuent à son rayonnement à travers ses différents quartiers »* fondent la ligne éditoriale de ParisWeb Tv. Mais ce ne sont pas là les seuls défis qu'entend relever **Philippe Cochinard,** producteur et fondateur de la chaine. Une ambition clairement affichée, mise à mal par le manque de moyens financiers !

L'histoire débute en 2009, lorsque Philippe Cochinard décide de réparer deux injustices : doter la capitale d'une Web tv (alors que Marseille, Lyon et Bordeaux possèdent déjà leur propre télévision sur le net) et réhabiliter l'image de Pigalle, son quartier. Dès lors, caméra au point, il arpente son quartier et part à la rencontre des ses occupants, ceux qui y vivent, y travaillent. De retour, il édite de petits modules qu'il diffuse sur internet. TvPigalle.com est né ! Très vite, ce concept de canal d'information de proximité attire et la contagion opère peu à peu sur l'ensemble des quartiers. En mars 2011, le premier portail web tv entièrement consacré à la Capitale comprend 21 quartiers emblématiques !

## Un média de proximité

*« Paris n'est fait que de petits villages sectionnés par de grandes avenues. Les parisiens, d'ailleurs, distinguent même 80 quartiers »*, se plaît à répéter Philippe Cochinard ! *« Il est donc primordial d'animer un média de proximité où les gens se reconnaissent, d'avoir une télévision ancrée dans la vie des quartiers, de créer une véritable dynamique entre tous ces acteurs, de leur donner un maximum d'écho et de promouvoir Paris, première destination touristique avec ses 29 millions de visiteurs »*, poursuit-il. Découvrir la ville et fédérer les quartiers par le biais de programmes pertinents, drôles, originaux et multithématiques ; se faire vitrine du tout Paris à travers un panel de 25 émissions et 15 reportages, représentant 40 nouvelles vidéos mises en ligne chaque semaine portant un regard inédit sur la Capitale dans tous ces aspects, des plus insolites aux plus méconnus, voilà le cahier des charges de ce média alternatif. Devenir l'outil indispensable de l'internaute curieux de découvrir la vraie vie des quartiers, les bonnes adresses et les bons plans en quelques clicks, telle est l'ambition d'un concept qui séduit autant par la qualité de ses programmes, sa créativité et sa singularité, que par la complicité et la proximité qu'elle entretient avec son public.

## Un modèle économique original mais fragilisé

Avec 150 000 visiteurs, ParisWeb Tv enregistre une belle performance à tout juste un an d'existence. Pourtant, ce média indépendant soutenu par les commerçants, quelques partenariats et fonds privés, semble victime de son succès ! Par manque de moyens, la chaîne ne produit que 20 à 30% de ses capacités alors

TV Champs-Elysees .com TV Bercy .fr TV Belleville .com TV Batignolles .com

*PARISWEB TV*
*37, rue Saint Georges 75009 PARIS*
*Contact*
*Philippe COCHINARD - Fondateur, Producteur et Gérant*
*Tél. 01 53 25 00 70 / 06 35 53 42 88*
*pariswebtvquartier@gmail.com*
*www.parisweb.tv*



# ressources en quête de sponsors !

infos....

## Une reconnaissance de choix !

En 2012, **PARIS BUSINESS ANGELS est entré au capital de PARISWEB TV à hauteur de 20%.**

Pour l'année 2011, sur plus de **1 000 projets déposés, plus de 4 millions d'euros ont été investis** par les membres de PARIS BUSINESS ANGELS dans 30 sociétés innovantes à fort potentiel de développement.

qu'une contribution estimée entre 500 et 2 000 €, perçue mensuellement, permet de créer 4 émissions par mois et un package de 40 modules à l'année. Une misère comparée aux comptes de production en général ! *« Il est dommage de devoir filtrer une web tv dédiée à Paris quand la demande est énorme et de refreiner la production quand l'étendue des sujets est intarissable. Pour l'instant, nous sommes dans un cercle vicieux alors qu'il suffirait de 1 000 adhérents et d'un grand compte à l'année pour accéder au cercle vertueux »*, constate Philippe Cochinard. Et d'ajouter : *« Plus on a d'investisseurs et d'annonceurs, plus on a de légitimité en terme de web tv, plus on pourra répondre à notre double objectif qui consiste à filmer la proximité et à devenir la première web tv pérenne »*.

**Nouveauté 2012 !**
**Paris Web Tv lancera son application de géo localisation « Que faire dans mon quartier ? » pour IPad/IPhone/Androïde le 21 juin prochain.**

### Diversifier les sources de financement

Créateur de son propre modèle économique, le portail tire ses principaux revenus des adhésions des commerçants/annonceurs qui, moyennant la somme de 250 € par an, bénéficient en contrepartie d'une vidéo présentant leur établissement et de la mise en ligne d'une bannière commerciale diffusées sur le site pendant toute la durée de la souscription. Une manière de renforcer visibilité et communication à un prix très abordable et d'échapper aux règles commerciales du « Pay Per Click » classique. Par ailleurs, Paris Web Tv a noué plusieurs partenariats parmi lesquels figurent la Société Générale, l'Officiel Galeries & Musées, la Sacem, l'Institut National de la Propriété Industrielle, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, l'Atelier des Archives, le site commercedeparis.fr, le Synhorcat... La chaîne a dû aussi étendre son activité à la prestation de service (location de salle, réalisation de vidéo en interne ou en externe) et s'adonne depuis peu de temps à la syndication, c'est-à-dire à la vente de saison de programmes clef en main.

De sa propre initiative, Philippe Cochinard a investi son argent à la réussite de ce projet - presque d'utilité publique, en tout cas d'intérêt général puisqu'il touche tout corps de métiers, vise tout public, possède un large spectre de thématiques, s'adresse à une cible tant nationale qu'internationale - qu'il aimerait étendre au grand Paris et à l'échelle européenne. Alors, pourquoi Paris Web Tv ne reçoit aucune subvention publique ? Est-ce incompatible avec la volonté de rester un média indépendant ? Il est sûr, en revanche, que la chaîne devrait redoubler d'intérêt vis-à-vis de tous les acteurs économiques (TPE, PME, Grands Comptes), indispensables à l'activité et à la richesse de la Capitale et de ses environs, auxquels Philippe Cochinard entend consacrer un programme spécifique au sein de la grille (portraits d'entreprises et de dirigeants, focus sur l'économie et la finance, etc.). Une demande qui ne restera pas sans appel !

COMPLÉMENTAIRE **SANTÉ**

# ÊTES-VOUS CERTAIN D'OFFRIR UNE SOLUTION ADAPTÉE À VOS SALARIÉS ?

En choisissant les **solutions IPECA** pour votre entreprise et vos salariés, vous êtes assurés de bénéficier d'une offre qui **correspond** parfaitement **à vos besoins et particularités.**

L'œil et la plume 01 44 26 10 43 - Photos : ShutterStock

**Depuis 60 ans,** IPECA-PRÉVOYANCE conçoit les solutions les mieux adaptées aux entreprises et à leurs salariés pour répondre à tous leurs besoins en complémentaire santé, arrêt de travail ou garantie décès.

www.ipeca.fr

POUR EN SAVOIR PLUS…
N°Azur 0 810 510 510
PRIX APPEL LOCAL

- COMPLÉMENTAIRE **SANTÉ**
- GARANTIE **DÉCÈS**
- SURCOMPLÉMENTAIRE **SANTÉ**

IPECA
PREVOYANCE

**Votre partenaire au quotidien**

# Protection de l'innovation en Europe : sa protection par la marque communautaire

*Gala Paricheva*
*Avocat Associé*
*SCP LDBM*

*David Marty*
*Avocat Associé*
*SCP LDBM*

**L'innovation européenne est un facteur déterminant de la croissance et des performances de l'économie mondialisée. Elle donne naissance à de nouvelles technologies et des produits innovant qui aident à répondre aux enjeux mondiaux.**

En transformant les modalités de production des biens et des services, **l'innovation stimule la productivité,** crée des emplois et contribue à améliorer la qualité de vie des citoyens.

Mais pour que l'innovation nous fasse bénéficier de tous ces avantages, il faut qu'elle soit efficace, c'est à dire, atteindre les entreprises et les organismes aptes à la financer, la produire et la distribuer.

L'une des garanties principales de l'efficacité de l'innovation est sa protection. Plusieurs outils juridiques sont à envisager afin d'assurer la protection des produits et services innovants : l'encadrement contractuel (contrat de recherche, d'étude et de développement, les contrats de licence etc.), les mécanismes de protection intellectuelle (droit d'auteur ; dépôt de brevets, dessins et modèles, certificats d'obtention végétale ; droits de producteurs de bases de données ; dépôt de marque et nom de domaine).

Au premier chef de ces moyens de protection de l'innovation, apparaît immédiatement la question du nom ou du logo qui distinguera et fera connaître un nouveau produit ou service. Ainsi, le mécanisme de la protection par le biais **de la marque communautaire** qui a aujourd'hui fait ses preuves et dont les avantages tendent à être reconnus par l'ensemble des acteurs économiques opérant sur le marché européen.

De fait, la marque communautaire a un **caractère unitaire** et confère à son titulaire **un droit exclusif dans les 27 pays de l'Union européenne.** Il s'agit d'un outil économiquement très intéressant pour les entreprises de l'innovation dans la mesure où son enregistrement simplifié a pour conséquence une diminution considérable des coûts par rapport à la somme des coûts qu'auraient engendrés une suite d'enregistrement nationaux dans tous ou plusieurs pays de l'Union européenne.

**La défense d'une marque communautaire** est également plus aisée. L'action en contrefaçon est introduite devant les tribunaux des marques communautaires qui sont des tribunaux nationaux désignés par les États membres pour connaître des actions relatives aux marques communautaires. Ainsi, l'entreprise qui souhaite protéger sa marque communautaire n'est pas obligée de poursuivre devant la juridiction du lieu du préjudice ou du domicile du contrefacteur, ce qui est souvent difficile et couteux, mais devant un seul et unique tribunal spécialisé en marques communautaires. En France, il s'agit du Tribunal de Grande Instance de Paris. Ainsi le titulaire de la marque communautaire bénéficie d'une justice spécialisée et sensibilisée à la question du droit des marques.

Un autre avantage pour les entreprises innovantes opérant sur le marché européen est qu'elles peuvent bénéficier à **chaque élargissement de l'Union européenne**, de l'extension automatique de la marque communautaire vers ces pays sans formalités supplémentaires.

Enfin, depuis l'adhésion de l'Union européenne au protocole de Madrid, le système de la marque communautaire et le «système de Madrid» sont liés – il est désormais possible de déposer **une demande internationale basée sur une marque communautaire** ou de désigner l'Union européenne dans la demande internationale. Ainsi, toute entreprise souhaitant développer son activité innovante vers de nouveaux marchés émergeants en dehors de l'Union européenne, peut étendre la protection de son nom sur la base de la marque communautaire.

***Pour en savoir plus :***
***www.ldbmavocats.com***

Dossier de **Anna Voltz**

# Ces techniques managériales qui détruisent

***Sur ces pages on retrouve 85 stratagèmes managériaux nocifs que les auteurs démontrent de manière originale. L'ouvrage permet de mieux comprendre les comportements toxiques de certains leaders qui menacent la santé physique de leurs équipes.***

Des pratiques managériales redoutables sont nombreuses dans la vie quotidienne des entreprises et les impacts sur la santé physique de ceux qui subissent ces pratiques sont importants et en augmentation selon les statistiques : dépressions, addictions ou pire encore : suicides. Ces « seigneurs du management » font tout pour écarter subtilement les rivaux, préserver leurs privilèges, obtenir toujours plus sans devoir prendre de risques - et tout cela pour obtenir les meilleures promotions et bonus.

Avec beaucoup de cynisme et parfaitement illustré, Stefano Mastrogiacomo et Pierre Sindelar permettent au lecteur sur 240 pages, de reconnaître le mauvais supérieur ou le leader toxique. A travers 85 stratagèmes anodins au premier regard, mais vraiment dangereux dans leur subtilité au niveau humain, les auteurs dénoncent de manière originale, atypique et décalée ces techniques de sabotage et les comportements managériaux nocifs. En tant que lecteur on

découvre les trois stratagèmes managériaux suivants : *« Tant que vous n'entendez rien, faites comme si tout allait bien »*. Ou ce deuxième : *« Sur un même projet nommez plein de coresponsables »*. Et celui-ci : *« En cas de problème, répétez : 'je vous l'avais bien dit' »*. Les auteurs donnent des conseils pratiques aux lecteurs et même si le sujet est sérieux n'oublient pas la pointe d'humour notamment à travers leur cynisme poussé à l'extrême et à travers les images en noir et blanc qui illustrent à merveille les différents stratagèmes.

## Forums d'échanges

Les auteurs sont tous les deux des experts dans cette matière et savent de quoi ils parlent: Stefano Mastrogiacomo est à la fois praticien et universitaire, consultant et chercheur. Il s'est spécialisé dans la coordination humaine et la performance collective. Il intervient régulièrement comme consultant en entreprise mais travaille aussi comme chercheur à l'université de Lausanne où il conçoit des nouveaux outils de management. Pierre Sindelar est médecin psychiatre à Genève et exerce dans son cabinet depuis près de 20 ans. Cet ouvrage peut être compris comme une sorte de « manuel de survie » pour chacun dans le quotidien de son entreprise. Les auteurs espèrent aussi un échange enrichissant via le site Facebook de leur livre et via son site web (sur ce dernier on peut soi-même proposer des stratagèmes).

***« Les seigneurs du management »***,
*de Stefano Mastrogiacomo, avec la collaboration de Pierre Sindelar,*
**Ed. Eyrolles, 12,90 €.**

Pour en savoir plus : lesseigneursdumanagement.com

ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE
Et si votre compétitivité passait par ce fil
Faites confiance à EDF, **fournisseur officiel d'électricité** des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2012, à Londres, pour la performance de votre entreprise. Avec EDF Entreprises, vous bénéficiez de notre expertise pour vous accompagner dans vos projets de maîtrise de vos consommations énergétiques.
Pour en savoir plus, **contactez le 3988**
ou rendez-vous sur **edfentreprises.fr**
fournisseur officiel d'électricité
L'énergie est notre avenir, économisons-la !
EDF entreprises

Veuvage, orphelinage, handicap, dépendance | Recherche

## Et si nous parlions d'avenir ?
## Des garanties qui assurent l'avenir ?

Face aux risques de la vie, le rôle de l'OCIRP est d'unir des organismes de prévoyance afin d'offrir des garanties complémentaires aux salariés dans le cadre d'un contrat collectif.

L'OCIRP, organisme paritaire géré par les représentants des salariés et des employeurs, assure près de 5,4 millions de salariés et 1,2 million d'entreprises.

Rendez-vous sur **www.ocirp.fr** | Go

OCIRP
unis par excellence

**Les garanties OCIRP sont diffusées par les organismes de prévoyance membres des groupes de protection sociale** AG2R LA MONDIALE - AGRICA - APICIL - AUDIENS - D&O - HUMANIS - IRCEM - LOURMEL - MALAKOFF MÉDÉRIC - MORNAY - RÉUNICA, **les organismes de prévoyance** ANIPS - APGIS - CAPSSA - CIPREV - CREPA - IPECA PRÉVOYANCE - UNIPRÉVOYANCE, **et les partenaires** UNPMF - UNMI - IDENTITÉS MUTUELLES - PREVAAL. (Liste au 31 janvier 2012)

Rythme/myShutterstock - Crédit photo : © Olivier/Fotolia